

BMS : Pluies orageuses sur six wilayas du Sud

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affectent depuis hier, six wilayas du Sud du pays, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 28 mars 2019 - 21 Radjeb - N° 2175 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 05h04 Dohr : 12h53
Asr : 16h25 Maghreb : 19h11 Isha : 20h32

MÉTÉO

Alger	: 17°	06°
Oran	: 18°	09°
Annaba	: 16°	08°
Béjaïa	: 17°	08°
Tamanrasset	: 31°	18°

www.dknews-dz.com

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC:

La SADC réaffirme son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

P. 14

ONU-SYRIE-GOLAN-ÉTATS-UNIS:

Après la décision de Trump sur le Golan, le Conseil de sécurité appelé à se réunir

P. 15

2^E JOUR DE SA VISITE DANS LA 4^E RÉGION MILITAIRE (OUARGLA)

Gaïd Salah : « L'ANP fera face aux défis sans jamais s'écarter de ses missions constitutionnelles »

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assuré hier que l'ANP «fera face avec fermeté et détermination, aux défis considérables, conformément à nos missions constitutionnelles desquelles nous nous écarterons jamais», a indiqué un communiqué du MDN. «Notre pays vit dans un environnement régional tendu et instable, qui connaît une recrudescence de tous les types de fléaux, entre autres, le terrorisme et la criminalité organisée multiforme, qui constituent des défis considérables auxquels nous devons, au sein de l'ANP, faire face avec fermeté et détermination, conformément à nos missions constitutionnelles desquelles nous nous écarterons jamais», a-t-il affirmé lors d'une allocution d'orientation au deuxième jour de visite dans la 4^{ème} région militaire (Ouargla).

P. 3



APPLICATION DE L'ARTICLE 102 DE LA CONSTITUTION :

Les partis politiques partagés sur l'appel de Gaïd Salah

P.p 3-4

SELON DES SPÉCIALISTES
«Seule alternative» pour préserver la stabilité du pays



RAMADHAN:

Djellab : «La communication et la sensibilisation pour protéger le pouvoir d'achat et lutter contre la spéculation»

P. 5

SANTÉ

**DIABÈTE :
Épices et aromates, vos meilleurs alliés**

P.p 12-13

FOOTBALL

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Du pain sur la planche pour Belmadi avant la CAN-2019

Les deux matchs disputés par l'équipe nationale de football face à la Gambie (1-1), en clôture des qualifications de la CAN-2019 et en amical devant la Tunisie (1-0), ont été riches en enseignements pour le sélectionneur Djamel Belmadi qui aura tout de même du pain sur la planche pour colmater les brèches en vue du tournoi continental en Egypte (21 juin-19 juillet).

P. 21

AGRICULTURE :

Des entreprises américaines intéressées par le marché algérien

P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Destruction de trois (03) casemates et une bombe artisanale à Boumerdès et Aïn Defla

P. 24

MÉTÉO

Pluies orageuses sur six wilayas du Sud

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affectent depuis hier, six wilayas du Sud du pays, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Les wilayas de Naama, El Bayadh, Laghouat et Ghardaïa, ainsi que le Sud de Ouargla et le Nord d'Illizi, sont concernées par ce BMS dont la validité prend effet à compter de ce mercredi à 15h jusqu'à jeudi à 3h. Par ailleurs, les précipitations prévues sur ces wilayas atteindront ou dépasseront localement 25 mm.



Horaire des prières

Jeudi 20 Radjeb 1440

Fajr	05:04
Dohr	12:53
Asr	16:25
Maghreb	19:11
Isha	20:32



MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

Commémoration du 60^e anniversaire de la mort des Colonels Amirouche et Si El Houes



A l'occasion de la commémoration du 60^e anniversaire de la mort des Colonels Amirouche Aït Hamouda et de Ahmed Ben Abderrazak Hamouda dit «Si El Haouès», le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h en son siège, une conférence-historique qui portera sur le parcours révolutionnaires de ces deux grandes héros de la guerre de libération nationale.

CONSTANTINE

Salon international du tourisme et des voyages CIRTÀ-SIAHA



Le Club des opérateurs du tourisme et l'Office du Tourisme de Constantine, en collaboration avec la Direction du Tourisme et de l'Artisanat, organise du 28 au 31 mars à la place Ahmed-Bey sise au Centre-ville de Constantine, le Salon international du tourisme et des voyages (CIRTÀ-SIAHA 2019) placé sous le thème «Constantine : Destination touristique par excellence».

ORAN

8^e rencontre régionale CNAS-médecins prescripteurs

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), organise ce matin à partir de 8h30 à l'hôtel Sheraton d'Oran, la 8^e rencontre régionale CNAS-Médecins prescripteurs placée sous le thème «Agissons en parfaite synergie, pour un partenariat durable».



FFS

Conférence ce matin au siège du parti

L'instance présidentielle et le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), animeront une conférence de presse, cet après-midi à partir de 13h, au siège national du parti sis au 56 avenue Souidani Boudjemaa, Alger.

PALAIS DES RAÏS

Spectacle avec «Minou le clown»

Le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), organise cet après-midi à partir de 14h, un spectacle de clown avec l'artiste «Minou». L'entrée est gratuite.



Météo



	Max	Min
Alger	17°	06°
Oran	18°	09°
Annaba	16°	08°
Béjaïa	17°	08°
Tamanrasset	31°	18°

PALAIS DE LA CULTURE

Projection du film «Le béliet magique»

Le film «Le béliet magique» du réalisateur Saddek El Kebir, avec Slimane Selimi, Norhene Zghid et Rym Takhoucht, sera en projection cet après-midi à partir de 14h, au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria.



SEAAL

Suspension de l'AEP dans 4 communes d'Alger Est



Dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2019, et en vue d'améliorer la desserte en eau des communes de l'Est d'Alger, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a procédé hier, à des travaux de raccordement électrique de la station de pompage de Régala. Ces travaux, localisés dans la commune de Réghaia ont engendrés quelques perturbations en alimentation en eau potable au niveau des communes de Ain Taya, Hraoua, El Marsa et Bordj El Bahri. SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

MASCARA

13^e Journée médicale de pédiatrie

La société des pédiatres de l'Ouest, organise aujourd'hui à la bibliothèque Sidi Saïd de Mascara, la 13^e journée de pédiatrie. Parmi les thèmes qui seront abordés, la prise en charge d'une convulsion fébrile du nourrisson, les angines à répétition, les douleurs abdominales, la neurologie pédiatrique et le nourrisson sifflant.



CLCC DE SÉTIF

Journée d'information sur le cancer colorectal

Le Centre de lutte contre le cancer (CLCC) de Sétif, organise aujourd'hui de 10h à 16h, une journée d'information sur le cancer colorectal. Au programme : sensibilisation et dépistage de cette maladie.

DEMAIN À LA SALLE IBN ZEYDOUN

Spectacle de flamenco «Bohemio»

L'Office Riadh El Fath en partenariat avec le centre culturel espagnol Cervantes, organise demain vendredi 29 mars à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun, un spectacle Flamenco intitulé «Bohemio». Cette soirée au rythme du Flamenco verra la présence de cantaores Angeles Tolé-dano, Antonio Mejías et Daniel Bermúdez, qui seront accompagnés par la guitare de Jesuïto Gómez.

JUSQU'AU 4 AVRIL À TIZI

10^e festival culturel local «Lire en fête»

La 10^e édition du festival culturel local lire en fête, aura lieu du 28 mars au 04 avril 2019 au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

PALAIS DES EXPOSITIONS

Clôture du 22^e Salon Batimatec

Le 22^e Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec) qui se tient au Palais des Expositions (Pins-Maritimes), fermera ses portes aujourd'hui.

Gaïd Salah : «L'ANP fera face aux défis sans jamais s'écarter de ses missions constitutionnelles»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assuré hier que l'ANP «fera face avec fermeté et détermination, aux défis considérables, conformément à nos missions constitutionnelles desquelles nous nous écarterons jamais», a indiqué un communiqué du MDN.

«Notre pays vit dans un environnement régional tendu et instable, qui connaît une recrudescence de tous les types de fléaux, entre autres, le terrorisme et la criminalité organisée multiforme, qui constituent des défis considérables auxquels nous devons, au sein de l'ANP, faire face avec fermeté et détermination, conformément à nos missions constitutionnelles desquelles nous nous écarterons jamais», a-t-il affirmé lors d'une allocution d'orientation au deuxième jour de visite dans la 4^{ème} région militaire (Ouargla).

Pour lui, l'Armée a pu franchir «de grandes étapes dans tous les domaines, néanmoins notre ambition à réaliser davantage d'acquis sur tous les plans, m'amène, en cette heureuse occasion, à mettre l'accent, avec vous, personnels de la 4^{ème} Région Militaire, sur l'importance de doubler de vigilance et de continuer à œuvrer avec la même cadence et la même détermination à concrétiser nos objectifs escomptés et ce, afin de sécuriser nos frontières nationales, toutes nos frontières nationales (...).

A l'Ecole d'Application de Défense Contre Aéronefs, le général de corps d'Armée s'est réuni avec les cadres et les personnels du Secteur Militaire de Laghouat, où il a prononcé cette allocution d'orientation, diffusée à l'ensemble des unités de la Région, et dans laquelle il a réaffirmé que la sécurisation «totale et permanente des frontières de notre pays est une mission noble qui exige de l'ANP l'acquisition de tous les facteurs de puissance et de veiller à leur développement en permanence, tout en rappelant les liens solides entre le peuple algérien et son armée».

«En évoquant ce lien solide et vital qui unit le peuple algérien à son armée, ce lien dont la force est illustrée à travers cette interaction affective exprimée par les élan de solidarité entre le peuple et son armée lors des épreuves et malheurs, nous sommes convaincus que ce lien



vital qui n'a jamais été rompu, quelles que soient les circonstances, et qui unira à jamais l'Armée Nationale Populaire à son peuple dans tout le territoire national, est un lien sacré, qui puise sa grandeur dans les particularités du peuple algérien et dans la singularité de l'histoire de l'Algérie et de ses frontières étendues», a-t-il souligné.

«Ainsi, le devoir d'asseoir le sentiment de quiétude et de sérénité dans les cœurs des enfants du peuple algérien est un devoir national, auquel nous accordons, au sein de l'ANP une importance extrême, en œuvrant sans relâche à être à la hauteur de ce noble devoir», a-t-il ajouté.

Le général de corps d'Armée a soutenu qu'il n'y a aucune crainte pour le présent de l'Algérie, ni pour son avenir, avec ce peuple éveillé et conscient de l'intérêt suprême de son pays, et il n'y a nulle crainte pour l'Algérie et pour son avenir avec cette ANP, qui respire l'air de sa Patrie et dont le cœur bat pour chaque parcelle de sa terre bénie». Pour lui, «cette

patrie dont les fils ont fait montre, à travers l'ensemble du territoire national et en tout temps, qu'ils accordent à la dignité et à la fierté portées à leur patrie une dimension et une portée sans limites, et qui sont intransigeants avec leurs ennemis et indulgents entre eux-mêmes, je dis, cette patrie saura comment surmonter ces épreuves et ces crises.

Il est de même pour l'ANP, qui puise dans ces valeurs authentiques et qui saura, en temps opportun, privilégier l'intérêt de la patrie sur tous les autres intérêts. Et quel intérêt serait au-dessus de celui de la Nation». Le général de corps d'Armée a rappelé encore une fois les «grandes étapes» franchies par l'ANP dans la dynamique de développement de ses différentes composantes et d'optimisation des capacités de nos Forces Armées «qui veillent, de jour comme de nuit, sur la sécurité et la stabilité de l'Algérie, en exhortant l'ensemble à consentir davantage d'efforts persévérants».

Lors du deuxième jour de sa visite en

4^{ème} Région Militaire, le général de corps d'Armée, a inspecté quelques unités relevant du Secteur militaire de Laghouat, et a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels. A l'entame et après la cérémonie d'accueil au niveau de la Base Aérienne, le général de corps d'Armée accompagné du général-major Hassan Alaïmia, Commandant de la 4^{ème} Région Militaire, a suivi un exposé global sur cette Base présenté par son commandant, portant sur ses missions principales, avant d'inspecter sur le terrain les différents grands moyens aériens, et rencontrer ensuite les équipages, où il a mis l'accent sur la nécessité d'accorder une «importance capitale» à la préparation au combat afin de maintenir la disponibilité «à ses plus hauts niveaux». A l'issue de la rencontre, le général de corps d'Armée a écouté les interventions des cadres et des personnels de la Région qui ont réitéré leur «immuable engagement» à accomplir leurs missions avec «loyauté et dévouement au service de la patrie».

APPLICATION DE L'ARTICLE 102 DE LA CONSTITUTION :

Les partis politiques partagés sur l'appel de Gaïd Salah

Les positions des partis politiques étaient divergentes sur l'appel lancé mardi par le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), pour l'application de l'article 102 de la Constitution comme solution à la crise politique que vit le pays.

Dans ce contexte, le Rassemblement national démocratique (RND) a salué l'appel de Gaïd Salah, estimant que cela «évitera au pays la situation de blocage».

Dans un communiqué signé par son secrétaire général, Ahmed Ouyahia, le RND a rendu hommage à l'ANP qui «veille à la sécurité de l'Algérie et au respect de la Constitution».

Par ailleurs, le parti a exprimé «sa reconnaissance au moudjahid Abdelaziz Bouteflika pour tout ce qu'il a donné à l'Algérie durant la Guerre de libération nationale et après l'indépendance du pays», l'invitant à «présenter sa démission conformément à l'article 102 de la Constitution».

Le RND a également appelé à la nécessité de former «rapidement» un gouvernement afin d'éviter tout vide constitutionnel

ou «autres spéculations». Pour sa part, le président du Parti de la Liberté et de la Justice (PLJ), Mohamed Saïd, a salué l'appel de Gaïd Salah, le considérant comme un début de sortie de crise, appelant à l'application de l'article 102 après la formation d'un gouvernement d'union nationale et la création d'une instance indépendante d'organisation des élections et la révision de la loi électorale pour garantir la transparence des élections.

Le Mouvement Islah a également salué la proposition de Gaïd Salah qui, a-t-il estimé, «répond aux nombreux appels pour la contribution de l'institution militaire dans le règlement de la crise politique actuelle».

De son côté, le Parti des Travailleurs (PT) a estimé que l'application de l'article 102 «implique le maintien du gouvernement actuel et les deux chambres du parlement, dont l'écrasante majorité du peuple réclame le départ car non légitimes», ajoutant que son application «est porteuse de tous les risques pour la nation, pour sa souveraineté et son intégrité (...).

Pour le PT, «la seule issue positive, à même de préserver la

nation du chaos réside dans le respect de la volonté de la majorité du peuple d'exercer sa pleine souveraineté, définir elle-même la nature du régime à mettre en place et donc la forme et le contenu des institutions dont elle a besoin pour la satisfaction de toutes ses aspirations démocratiques, économiques, sociales, et culturelles», appelant à la convocation de l'assemblée constituante nationale souveraine. Par ailleurs, le PT a indiqué avoir décidé hier mardi la démission du groupe parlementaire du parti de l'Assemblée Populaire Nationale (APN).

L'application de l'article 102 ne permet pas à elle seule de résoudre la crise

Pour sa part, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a souligné que l'appel du chef d'état-major de l'ANP est une proposition pour une sortie de crise à travers l'application de l'article 102 de la Constitution, affirmant que l'application de cet article «ne permet pas à elle seule la concrétisation des réformes, la transition démocratique et l'organisation d'élections crédibles et transparentes».

Le MSP a également mis l'ac-

cent sur la nécessité pour l'institution militaire de «se contenter» d'accompagner l'aboutissement d'un règlement politique de consensus à la crise politique et la préservation du caractère civil de l'Etat algérien, réitérant son appel pour la création d'une instance indépendante d'organisation des élections.

De son côté, le parti Talaïe El-Houriyate a estimé que l'appel de Gaïd Salah «illustre la volonté de l'ANP à contribuer à trouver une issue rapide à la crise actuelle à même d'éviter que la situation ne se complique davantage».

Pour le parti de Ali Benflis, l'application de l'article 102 à elle seule «ne suffit pas comme base de règlement de la crise politique», soulignant «la nécessité d'assurer les conditions de transparence» pour permettre au peuple algérien d'exprimer son choix «librement et sans aucune tutelle». Le Front des forces socialistes (FFS) a, pour sa part, estimé que l'application de l'article 102 «ne répond pas aux revendications du peuple algérien qui demande le changement du système et non un changement dans le système».

Pour le plus vieux parti de

l'opposition, le changement «doit être l'émanation de la volonté populaire par l'élection d'une assemblée constituante souveraine et l'avènement de la 2^{ème} république, c'est-à-dire la consécration de l'Etat de droit, l'alternative démocratique et sociale».

«L'article 102 ne répond plus aux revendications du peuple algérien, le peuple veut contrôler son destin, prendre en charge son avenir, un avenir de liberté, de justice sociale et de dignité», affirme le FFS. Dans le même sillage, le parti El-Fedjr El-Jadid a estimé que l'application de l'article 102 est «insuffisante» pour le dénouement de la situation, soulignant l'importance du respect du cadre constitutionnel pour une sortie de crise.

L'article 102 stipule notamment que lorsque le président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité d'exercer ses missions, «le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous les moyens appropriés, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement».

IMPOSSIBILITÉ POUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'EXERCER SES FONCTIONS: Précisions de l'article 102 de la Constitution

L'article 102 de la Constitution cité par le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), comme renforçant la solution de sortie de la crise politique que traverse l'Algérie, détaille les procédures suivant l'établissement de l'empêchement qui rend impossible l'exercice par le président de la République de ses missions.

L'article 102 stipule que lorsque le président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité d'exercer ses missions, «le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous les moyens appropriés, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement».

Dans ce contexte, le Parlement siégeant en chambres réunies déclare l'état d'empêchement du Président de la République, à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres et charge de l'intérim du Chef de l'Etat, pour une période maximale de quarante cinq (45) jours, le Président du Conseil de la Nation.

En cas de continuation de l'empêchement à l'expiration du délai de quarante cinq (45) jours, il est procédé à une déclaration de vacance par démission de plein droit. En cas de démission ou de décès du président de la République, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit et constate la vacance définitive de la Présidence de la République.

Le Président du Conseil de la Nation assume la charge de Chef de l'Etat pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles sont organisées, sachant que le Chef de l'Etat, ainsi désigné, ne peut pas être candidat à la Présidence de la République.

L'article suscitait évoque également qu'en cas de conjonction de la démission ou du décès du Président de la République et de la vacance de la résidence du Conseil de la Nation, pour quelle que cause que ce soit, le président du Conseil constitutionnel assume la charge de Chef de l'Etat. Dans ce même contexte, l'article 104 de la Constitution évoque, également, certains aspects liés au cas d'empêchement, à savoir que le Gouvernement en fonction au moment de l'empêchement, du décès ou de la démission du président de la République, ne peut être démis ou remanié jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau Président de la République.

Le même article affirme également que durant les périodes prévues aux articles 102 et 103 de la Constitution, il ne peut être fait application des dispositions relatives aux pouvoirs et prérogatives conférés au Président de la République.

Ces dispositions concernent le «droit de grâce, l'amnistie ou la commutation de peine, et la saisine du peuple sur toute question d'importance nationale, par voie de référendum», comme stipulé dans les alinéas 7 et 8 de l'article 91 de la Constitution. Ces dispositions concernent aussi, la nomination des membres du Gouvernement (article 93). Il ne sera également pas question de légiférer, comme stipulé dans l'article 142, en cas de vacance de l'Assemblée populaire (APN) ou durant les vacances parlementaires, ni de décider de la dissolution de l'APN ou de l'organisation des élections législatives anticipées (article 147). Les dispositions concernent, en outre, l'acceptation de la démission du Gouvernement et la révision constitutionnelle. Durant ladite période, les dispositions ne pouvant être appliquées comprennent le droit de promulguer directement la loi portant révision constitutionnelle sans la soumettre à référendum populaire si elle obtient les trois-quarts (3/4) des voix des membres des deux chambres du Parlement.

Selon l'article (211), les trois-quarts (3/4) des membres des deux chambres du Parlement réunis ensemble, peuvent proposer une révision constitutionnelle et la présenter au Président de la République qui peut la soumettre à référendum, si son approbation est obtenue, elle est promulguée. Cet article sera également inapplicable durant cette période, au même titre que les articles 105, 107, 108, 109 et 111. L'article 105 stipule que «le Président de la République décrète l'état d'urgence et l'état de siège pour une durée déterminée et prend toutes les mesures nécessaires au rétablissement de la situation» Selon l'article 107 «Lorsque le pays est menacé d'un péril imminent dans ses institutions, dans son indépendance ou dans son intégrité territoriale, le Président de la République décrète l'état d'exception». Le Président de la République décrète, selon l'article 108, la mobilisation générale en Conseil des ministres. L'article 109 prévoit que président de la République peut déclarer la guerre en cas d'agression effective ou imminente. Il signe, selon l'article 111, les accords d'armistice et les traités de paix. A cette occasion, M. Walid Lagoune, Professeur en droit commun à l'Université Alger 1, a mis l'accent sur la nécessaire activation de l'article 102 de la Constitution «avant qu'il soit trop tard», et ce «pour pouvoir retourner à la logique constitutionnelle», soulignant que la Constitution comprenait toutes les solutions nécessaires pour remédier à la situation actuelle. Il a mis en garde contre le maintien du statut quo qui pourrait mener, à la date de l'expiration de l'actuel mandat présidentiel (28 avril), à un «vide constitutionnel». Arès avoir insisté sur l'impératif respect de la Constitution, M. Lagoune a rappelé que «la conjoncture actuelle est due à la décision du président de la République portant report des élections». Dans le même contexte, M. Lagoune a souligné l'impératif de respecter la volonté populaire sans laquelle aucun compromis ne saurait être trouvé.

APS

RND: L'application de l'article 102 de la Constitution évite au pays la situation de blocage

Le Rassemblement national démocratique (RND) a salué, hier, la position de l'Armée nationale populaire (ANP) appelant à l'application de l'article 102 de la Constitution pour sortir de la crise que traverse le pays, affirmant que cette solution «vise à éviter au pays la situation de blocage».

Dans un communiqué signé par son secrétaire général, Ahmed Ouyahia, le parti s'est félicité de la position annoncée, mardi, par le vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, «en ce sens où elle tend à éviter au pays la situation de blocage, à travers l'activation de l'article 102 de la Constitution», saluant «l'attachement de l'ANP à assurer la protection de l'Algérie et sa gouvernance dans le cadre de la Constitution». Le RND a exprimé, en outre, sa reconnaissance et sa considération au moudjahid Abdelaziz Bouteflika pour «tous les efforts consentis au service de

l'Algérie, pendant la lutte pour l'indépendance ou en plein processus de construction et d'édification», préconisant «la démission du président de la République, conformément à l'alinéa 4 de l'article 102 de la Constitution pour faciliter le passage du pays au processus de transition défini dans la Constitution». La formation politique a plaidé pour «la formation urgente d'un gouvernement par le président de la République pour éviter tout vide ou interprétation concernant l'exécutif en cette période sensible». Le RND a indiqué avoir exhorté, il y a quelques jours, le pouvoir «à consentir davantage de concessions en vue d'appliquer la politique annoncée, le 3 et 11 mars, par le



président de la République. Cependant, les événements enregistrés au quotidien démontrent que cette démarche politique se confronte à une impasse». Le parti a souligné avoir élaboré une approche à l'effet de la soumettre au pouvoir

dans le cadre des concertations, précisant qu'elle sera axée «sur le processus politique présenté par le président de la République ou le recours aux articles de la Constitution, notamment l'article 102», conclut le communiqué.

PARTIS

Le RCD plaide pour une période de transition «apaisée»

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbas, a plaidé, hier à Alger, pour une période de transition «apaisée» qui sera ponctuée d'une élection présidentielle devant intervenir «avant octobre 2019».

Dans une conférence de presse qu'il a animée au siège de son parti, M. Belabbas a recommandé «la démission du chef de l'Etat et la dissolution des deux chambres du Parlement et du Conseil constitutionnel». Il propose également la création d'une «haute instance de transition, dotée de tous les moyens» pour piloter «une phase de transition la plus courte possible».

Cette instance aura, selon le président du RCD, à engager «des pourparlers avec les représentants des partis politiques, des syndicats autonomes

et des personnalités en vue de les impliquer dans ce processus de transition».

En ce sens, «l'élaboration du projet de la nouvelle Constitution, laquelle sera adoptée par référendum populaire, ne doit pas dépasser le délai de deux mois», suggère le RCD qui propose également la mise en place d'un gouvernement de salut national qui sera nommé par la haute instance de transition et composé de compétences nationales et non partisans, dont la mission consiste à gérer les affaires courantes». Le RCD a en outre proposé la création d'une instance nationale indépendante de l'organisation des élections, présidée par une personnalité intégrée, nommée par la haute instance de transition, alors que la nouvelle loi électorale doit être soumise à

référendum avant fin juin 2019». A l'issue de ce processus, le calendrier électoral «doit être mis en œuvre en vue de la mise en place de nouvelles institutions et l'élection de représentants du peuple dans un système où l'alternance au pouvoir est du seul ressort de la volonté populaire», souligne M. Belabbas, précisant que l'élection du président de la République doit avoir lieu «avant fin octobre 2019». A une question sur l'appel du Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) à l'application de l'article 102 de la Constitution, le président du RCD a indiqué que cet appel est intervenu «en retard», estimant que les dispositions de cet article «auraient dû être appliquées en 2012».

ARTICLE 102 DE LA CONSTITUTION:

«Seule alternative» pour préserver la stabilité du pays

Des spécialistes en droit constitutionnel ont réagi à la solution à la crise politique actuelle préconisée mardi par le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), à savoir l'application de l'article 102 de la Constitution, estimant qu'elle constitue la «seule alternative» constitutionnelle pour préserver la stabilité du pays.

Pour le professeur de droit constitutionnel, Walid Lagoune, l'application de l'article 102 de la Loi fondamentale, enclenchant la procédure de déclaration de l'état d'empêchement du président de la République, est «la seule alternative et le seul instrument juridique et constitutionnel» qui existent pour éviter une situation en dehors du cadre constitutionnel.

Le professeur Lagoune, qui s'est réjoui que l'Armée

nationale populaire (ANP) se soit prononcée «en faveur de l'expression populaire», a indiqué, dans des déclarations à la presse, qu'il appartient maintenant au président du Conseil constitutionnel de déclarer l'état d'empêchement, conformément aux prérogatives que lui confère la Constitution en la matière.

«Devant l'obstination du Président de ne pas répondre à l'expression populaire, il ne restait que l'alternative de la déclaration de l'empêchement», a-t-il affirmé, se réjouissant également «qu'on soit revenu au texte de la Constitution» avant le 28 avril, date de l'expiration du mandat du président de la République en exercice.

Il a rappelé que, conformément aux dispositions de la Constitution, le président du Conseil de la Nation assurera l'intérim dans les délais prévus, une fois l'état d'empêchement déclaré par le président du Conseil

constitutionnel et validé par le Parlement par la majorité des deux tiers.

Le professeur Lagoune a rappelé avec insistance que le respect de la Constitution est, depuis cinq vendredis de manifestations déjà, une «revendication constante du peuple», exprimée notamment par les magistrats et les avocats. Mme Fatima Benabbou, également professeure de droit constitutionnel, a estimé pour sa part que la proposition de mettre en œuvre l'article 102 de la Constitution est le résultat d'un «accord» entre le Président et le chef d'Etat-major de l'ANP pour apporter une «solution constitutionnelle» à la crise et «préserver la stabilité du pays et l'unité nationale». Mme Benabbou a affirmé que «la sauvegarde du pays, sa stabilité et son unité nationale sont plus importantes que toute autre chose», estimant «dangereux» de s'embarquer dans la conjoncture actuelle dans

de «nouvelles aventures», citant notamment l'appel à une assemblée constituante. Elle a considéré qu'il est dans l'intérêt du peuple, «du moins dans la phase actuelle», d'accepter la proposition du général major Gaïd Salah. Le chef d'Etat-major de l'ANP a estimé mardi «nécessaire, voire impératif d'adopter une solution pour sortir de la crise, qui répond aux revendications légitimes du peuple algérien, et qui garantit le respect des dispositions de la Constitution et le maintien de la souveraineté de l'Etat».

Il a ajouté que cette solution, «à même d'aboutir à un consensus de l'ensemble des visions, et faire l'unanimité de toutes les parties», permet de prévenir «toute situation incertaine», tout en s'inscrivant «exclusive» dans le cadre constitutionnel, constituant «l'unique garantie pour la préservation d'une situation politique stable».

RAMADHAN: Djellab : «La communication et la sensibilisation pour protéger le pouvoir d'achat et lutter contre la spéculation»

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a mis l'accent sur l'importance de la communication, de la coordination et de la sensibilisation en vue de prodiguer un service public meilleur au citoyen, protéger le pouvoir d'achat, assurer l'approvisionnement, stabiliser les prix et lutter contre la spéculation durant le mois de Ramadan, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Présidant une réunion de coordination avec le Secrétariat général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et les représentants d'associations de consommateurs, en prévision du mois de Ramadan, le ministre a salué «le rôle important des agriculteurs et des distributeurs dans l'approvisionnement des marchés de gros et de détail», soulignant «la nécessité de communiquer avec eux afin d'éviter tout dysfonctionnement dans la chaîne d'approvisionnement».

Dans ce cadre, il a expliqué aux partenaires professionnels que «les consommateurs ont grand besoin d'actions de sensibilisation, qui doivent être menées notamment par les associations de protection des consommateurs, un partenaire efficace sur le terrain qui facilite le travail des agents de contrôle, à travers les efforts consentis sur le terrain au niveau national, des efforts qui



s'inscrivent dans les cadres juridiques dont le ministère du Commerce veille à mettre à jour en vue de protéger le consommateur».

Cette réunion a été précédée par une autre réunion avec les

responsables des marchés de gros des fruits et légumes, tenue en prévision du mois de Ramadan prochain et consacrée à l'organisation des marchés de Ramadan, l'ouverture des marchés non-exploités au

niveau national et l'examen de la feuille de route proposée par le ministère, en vue de maîtriser et de plafonner les prix des produits de large consommation», a précisé le communiqué.

PRODUCTION D'ENGRAIS: Les explications d'Asmidal sur son droit de préemption sur Fertil

La société Asmidal (filiale de Sonatrach) est l'actionnaire unique dans l'entreprise Fertil (production d'engrais et de fertilisants agricoles) grâce à l'exercice du droit de préemption, a indiqué hier Asmidal dans un communiqué.

Réagissant à un article publié sur un site d'information concernant l'exercice de son droit de préemption sur les parts de l'ex. actionnaire espagnol Villar Mir, Asmidal a apporté des clarifications dans son communiqué. Elle rappelle, tout d'abord, qu'elle détenait 34% des parts de Fertil, et précise que l'actionnariat de Fertil était ainsi composé des trois actionnaires Asmidal, Villar Mir et le Groupe ETRHB qui avait racheté, en novembre 2016, 17% des parts de Fertil auprès de l'actionnaire espagnol qui détenait à l'époque 66% des parts de Fertil.

Selon Asmidal, «les actions entreprises dès 2017 ont permis à Fertil de retrouver la croissance et réaliser des résultats positifs de l'ordre de 8,1 milliards DA en 2017

et 4,7 milliards DA en 2018, en dépit de trois mois d'arrêt de la production pour travaux d'entretien».

«Suite à la volonté affichée par Villar Mir de se désengager totalement de Fertil, le Groupe ETRHB a exprimé, en août 2018, sa volonté d'engager des négociations auprès de ce partenaire pour reprendre ses parts dans Fertil (49%)», note le communiqué. A cet effet, Asmidal «a mis en jeu son droit de préemption en invitant Villar Mir à des négociations pour qu'Asmidal devienne ainsi l'actionnaire majoritaire avec un pouvoir décisionnel total», souligne la même source.

Devant cette situation, le Groupe ETRHB (actionnaire à hauteur de 17%) «a exprimé son souhait de se désengager, au profit d'Asmidal, de ses parts dans Fertil, permettant ainsi à Asmidal de devenir



l'actionnaire unique dans Fertil», détaille le communiqué.

Ces opérations «s'inscrivent dans le cadre de transactions normales des sociétés où certains actionnaires renforcent leur contrôle alors que d'autres optent pour un désinvestissement, afin de réorienter les capitaux vers d'autres secteurs plus porteurs», relève Asmidal.

KHENCHELA : Nécessaire protection du consommateur contre la publicité mensongère

La nécessaire protection du consommateur contre la publicité mensongère de produits et services a été soulignée hier à Khenchela par les participants à une journée d'information et de sensibilisation organisée par la direction locale du commerce et la chambre du commerce et de l'industrie, CCI-Chéliha.

«La sensibilisation du consommateur et l'obligation à l'annonceur de fournir toutes les informations nécessaires pour faciliter le choix au consommateur contribuent à

prévenir les publicités mensongères», a considéré Nacer Ounessa, inspecteur principal à la concurrence et enquêtes économiques de la direction du commerce.

«Les opérateurs économiques qui usent de publicités trompeuses pour doper leurs ventes s'exposent aux sanctions prévues par la loi 02/04 de juillet 2004 qui prévoit à leur encontre des amendes, saisie de support de la publicité mensongère et fermeture administrative allant jusqu'à 60 jours par arrêté du wali et sur

proposition du directeur local du commerce», a ajouté l'intervenant.

De son côté, le chef de la brigade d'inspection des enquêtes spécialisées, Belkacem Talaesse a relevé que «les sanctions prévues peuvent aller jusqu'à la radiation automatique sur décision de juge du registre de commerce, la saisie de produits et l'insertion du nom du concerné au fichier national des fraudeurs».

Il a également estimé nécessaire «l'actualisation en permanence les textes juridiques

par le législateur national pour l'adapter aux formes nouvelles de la fraude qui nuisent à l'économie et mettent en danger le consommateur».

Le directeur du commerce, Djamel Hamzaoui, a relevé que l'objectif de la rencontre qui a regroupé des opérateurs économiques, des commerçants et des citoyens est de souligner «l'importance de la protection du consommateur et de mettre en garde les commerçants contre la dangerosité des multiples pratiques illégales».

AGRICULTURE: Des entreprises américaines intéressées par le marché algérien

Un intérêt «grandissant» est affiché par des entreprises américaines travaillant dans l'agriculture pour investir dans le marché algérien en raison des grandes potentialités et ressources dont dispose le pays, a fait savoir la représentante du ministère de l'Agriculture américain à l'ambassade américaine en Algérie.

«Beaucoup d'entreprises américaines spécialisées dans l'agriculture s'intéressent au marché algérien qui dispose de potentiels inestimables, et je suis en contact avec des sociétés voulant investir dans le domaine agricole en Algérie», a déclaré à la presse Justina Torry en marge de l'ouverture de la 7e édition du Salon International de l'Industrie alimentaire (SIAG 2019).

Dans ce cadre, elle a souligné que certains investisseurs américains, avec lesquels elle est en contact permanent, «dévoilent certaines craintes, que nous essayons de dissiper, principalement par rapport la règle d'investissement 51-49 dont les sociétés américaines ne sont pas habituées et à certains changements dans les mesures d'import-export».

«Nous voulons à travers notre travail ici en Algérie édifier des relations de partenariat solides, un bon investissement pour les deux parties et également promouvoir les échanges commerciaux», a-t-elle dit. Un autre créneau de coopération a été cité par la responsable, outre la mission de promouvoir le commerce et les produits de l'agriculture, les échanges scientifiques représentent un créneau très important à développer. Deux programmes de formation sont en cours en faveur de professeurs d'universités, chercheurs et cadres travailleurs dans le secteur de l'agriculture, en l'occurrence les programmes «Cochran et Borlugh».

De cinq à 10 Algériens bénéficient de bourses de 2 à 3 semaines aux Etats-Unis d'Amérique chaque année, dans le cadre du programme Cochran, pour suivre une formation assurée par des universités américaines, a-t-elle relevé, précisant que ce programme ambitionne d'aider «les pays éligibles à développer les systèmes agricoles nécessaires pour répondre aux besoins alimentaires de leurs populations et renforcer les liens commerciaux avec les USA».

SIAG 2019, ouvert HIER en présence du wali d'Oran, Mouloud Cherifi, enregistre plus d'une centaine de participants de 12 pays, selon son commissaire, Mahmoud El Hani.

Le commissaire a indiqué que ce salon de quatre jours a pour objectif «de contribuer à une meilleure connaissance du potentiel du secteur industriel agro-alimentaire national, précisant que cette édition est placée sous le thème de la promotion du produit local, avec un cap sur les moyens d'exporter ce produit. Parallèlement au secteur de l'industrie agroalimentaire, SIAG accueille deux autres événements: la première édition du salon packaging et process et Logistique «PackExpo 2019» ainsi que le forum national de la filière lait «Alben».

CHINE: Les Bourses chinoises en hausse à l'ouverture hier

Les Bourses chinoises ont ouvert en hausse hier, dans la foulée des gains réalisés la veille à Wall Street et d'apaisement quant à un ralentissement économique mondial. À la Bourse de Hong Kong, l'indice Hang Seng progressait de 0,31% à 28.655,63 points dans les premiers échanges. En Chine continentale, l'indice composite de la place de Shanghai était en hausse de 0,51% à 3.012,26 points. L'indice composite de Shenzhen gagnait 0,64% à 1.650,51 points.

CHINE: Les bénéfices industriels baissent entre janvier et février

Les bénéfices des sociétés industrielles majeures de la Chine ont affiché une baisse de 14% en glissement annuel, sur la période de janvier-février, a indiqué hier le Bureau d'Etat des statistiques (BES).

Les bénéfices combinés des sociétés industrielles ayant un revenu annuel dépassant 20 millions de yuans (soit 2,98 millions de dollars) ont atteint 708,01 milliards de yuans au cours des deux premiers mois de 2019, d'après les données du BES.

Zhu Hong, statisticienne du BES, a attribué ce déclin à la baisse des bénéfices dans certaines industries majeures, ainsi qu'à la coupure par les vacances du Nouvel An chinois en février.

«Après avoir pris en compte la fête du Printemps, les bénéfices des sociétés industrielles majeures étaient quasiment plats ou légèrement en baisse par rapport à la même période de l'année dernière», selon un communiqué du BES, citant Mme Zhu.

TIBET: Le PIB du Tibet multiplié par 191 après 60 ans de travail assidu

Le produit intérieur brut (PIB) du Tibet a atteint 147,76 milliards de yuans (22 milliards de dollars) en 2018, soit 191 fois plus que le chiffre de 1959 calculé à prix comparables, selon un livre blanc publié hier par le Bureau de l'information du Conseil des Affaires d'Etat.

Après 60 ans de travail assidu, la population tibétaine a vu l'agriculture et l'élevage se moderniser, indique le livre blanc intitulé «Soixante ans de réforme démocratique au Tibet».

La valeur ajoutée des secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage, de la pêche et des secteurs liés est passée de 128 millions de yuans en 1959, à 13,41 milliards de yuans en 2018.

La production céréalière est passée de 182.900 tonnes en 1959, à plus d'un million de tonnes en 2018, selon le document. L'industrie moderne tibétaine est partie de zéro pour atteindre une croissance régulière, selon le livre blanc, ajoutant que la valeur ajoutée industrielle du Tibet est passée de 15 millions de yuans en 1959 à 11,45 milliards de yuans en 2018. Le Tibet a réalisé un changement fondamental et une optimisation de la structure économique, indique le livre blanc, soulignant que la part de la valeur ajoutée de l'industrie primaire dans le PIB est passée de 73,6% en 1959 à 8,8% en 2018, alors que les parts des industries secondaire et tertiaire ont augmenté pour atteindre respectivement 42,5% et 48,7%. L'industrie tertiaire au Tibet est en plein essor et le tourisme se développe rapidement. En 2018, le Tibet a accueilli 33,69 millions de visites touristiques, et les revenus touristiques ont totalisé 49 milliards de yuans.

Plus de 100.000 agriculteurs et bergers ont profité de cette manne financière et le Tibet est devenu une destination touristique internationale, d'après le livre blanc. Les infrastructures au Tibet se sont améliorées, avec un réseau de transport complet constitué d'autoroutes, de voies ferrées et de voies aériennes, ajoute le livre blanc.

PÉTROLE: Le prix du pétrole à moins de 68 dollars

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens à moins de 68 dollars avant les données officielles sur les réserves américaines.

Dans l'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 67,85 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 12 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédait 42 cents à 59,52 dollars.

L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) publiera en cours de séance ses données hebdomadaires sur les réserves des États-Unis, indicateur important du marché sur l'état de l'offre et de la demande du premier producteur et consommateur mondial.

Les analystes tablent sur des reculs de 2,5 millions de barils des stocks de brut, de 3 millions de barils des stocks d'essence, et de un million de barils des stocks d'autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. Mais la fédération professionnelle American petroleum institute (API), qui publie des données indépendantes jugées moins fiables le mardi soir, a fait état d'une hausse inattendue des stocks de brut.

«Plusieurs acteurs du marché ont



pu dédaigner cette hausse en se disant qu'elle était due à la perturbation du port de Houston (Texas) après un incendie», ont commenté les analystes de JBC Energy. Cela voudrait donc dire qu'une hausse des stocks refléterait un problème d'infrastructure temporaire, et non pas un surplus de l'offre par rapport à la demande.

En effet, malgré une production américaine record, les investisseurs prévoient un déficit de l'offre en raison des efforts de l'Organisation des

pays exportateurs de pétrole (Opep). Par ailleurs, la situation empire au Venezuela, membre fondateur de l'Opep, où une nouvelle mégapanne d'électricité paralyse le pays. «Le pétrole est maintenant en route pour connaître son meilleur premier trimestre de l'année depuis 17 ans», selon des analystes. Depuis le début de l'année, le WTI a grimpé de 31,6%, contre des gains de 32,6% au premier trimestre 2002, tandis que le Brent a gagné 26,2%, contre un bond de 34,1% au premier trimestre 2005.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE: La Suisse, la Colombie et la Suède, classés au premier rang (étude)

La Suisse, la Colombie et la Suède ont décroché les trois premières places pour leurs avancements en matière de transition énergétique en 2017, selon une étude d'Edmond de Rothschild publiée hier.

À l'autre extrémité du tableau, qui compte 60 pays au total, le Qatar occupe la dernière marche, précédé par Singapour et les Émirats arabes unis.

La France arrive en 7e position, l'Allemagne en 28e, la Chine 41e et les États-Unis en 48e position.

Cette étude a analysé les données de ces pays depuis 1980 en prenant en compte quatre facteurs principaux: la consommation d'énergie par personne, les émissions de CO2 par personne, la part de la consommation d'énergies fossiles dans la consommation d'énergie totale (mix énergétique) et l'efficacité énergétique, soit le PIB généré par unité d'énergie

utilisée.

Au-delà du classement par pays, elle met «surtout en lumière le fait que l'augmentation de la consommation d'énergie mondiale, excède pour le moment les progrès en matière de décarbonisation», explique l'auteure, Lisa Turk, économiste spécialisée sur les États-Unis et l'environnement chez Edmond Rothschild. «La manière la plus simple aujourd'hui serait de réduire notre consommation d'énergie, or ce n'est pas ce qui se profile» puisque l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit une hausse du besoin en énergie de 25% d'ici à 2040, poursuit-elle.

Selon elle, «les deux moyens principaux seront alors une amélioration de l'efficacité énergétique, ce qui passe par exemple par l'électrification des transports et la rénovation énergétique, et une amélioration

du mix énergétique».

«Ces 30 dernières années, l'efficacité énergétique a bien progressé, la Chine a notamment fait un bond de 167%» et l'Union européenne, qui est par ailleurs la seule zone «à avoir réduit sa consommation énergétique» a aussi fait beaucoup d'efforts, note la spécialiste.

En revanche, «la situation en matière de mix énergétique est plutôt décevante», ajoute-t-elle, en soulignant qu'en 2017, pour la première fois en trois ans, la consommation de charbon a augmenté, principalement du fait de l'accélération de la croissance.

Dans le détail, si les trois premiers pays du classement «bénéficient de ressources naturelles favorables aux énergies renouvelables (hydroélectricité, éolien...), les réglementations mises en place par les pouvoirs publics ont égale-

ment eu un rôle important», selon l'étude.

Les autorités ne se sont pas contentées de «taxer les énergies fossiles et les émissions de CO2».

Elles ont notamment mis en place une fiscalité favorable aux énergies renouvelables, des mesures de soutien aux entreprises ou de vastes programmes de recherche.

Le Qatar a pour sa part «une consommation d'énergie par personne 100 fois plus importante que le Bangladesh, qui est le pays avec la plus faible consommation d'énergie primaire par personne» du panel, selon le document.

Les Américains «ont consommé trois fois plus d'énergie par personne que les Chinois en 2017», les plus grands consommateurs d'énergie par personne étant l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar et les Émirats Arabes Unis.

COMMERCE: La Chine réduira les charges fiscales d'entreprises d'importation de près de 33 milliards de dollars en 2019

Les douanes chinoises réduiront de manière considérable les taux de la TVA pour les entreprises d'importation en 2019, visant à réduire la charge financière des entreprises.

La total des réductions de la TVA des importations atteindra environ 225 milliards de yuans (environ 33,5 milliards de dollars) cette année, après l'application de ces taux réduits le 1er avril, selon l'Administration générale des douanes. Les contribuables soumis

actuellement à un taux de la TVA de 16% pour les marchandises importées verront ce taux passer à 13%, tandis que ceux soumis à un taux de 10% n'auront qu'à payer 9%, a indiqué l'administration.

Les taux de la TVA étaient passés respectivement de 17% à 16% et de 11% à 10% le 1er mai 2018.

Les taux de la TVA des marchandises de détail importées à travers le commerce transfrontalier seront éga-

lement réduits afin de stimuler la consommation intérieure, ce qui permettra de faire économiser cette année 1,35 milliard de yuans aux consommateurs, a poursuivi l'administration.

La Chine s'est engagée à lancer cette année une réduction d'impôts et de frais à une grande échelle, pour réduire de près de 2.000 milliards de yuans les charges fiscales et les cotisations sociales des entreprises.

ESPAGNE: 32 millions d'Espagnols touchés par le réchauffement climatique

Le réchauffement climatique ainsi que multiplication des années très chaudes, affecte près de 70% de la population en Espagne, selon une étude de l'Agence de météorologie espagnole.

«Trente-deux millions de personnes sont affectées en Espagne par le changement climatique, par l'accumulation des années très chaudes lors de la dernière décennie, l'allongement de l'été et l'augmentation de la fréquence des nuits tropicales», c'est-à-dire celles lors desquelles la température ne descend pas en-dessous de 20°, a expliqué Beatriz Hervella, une porte-parole de l'Agence de météorologie (Aemet).

En analysant les données de 58 observatoires météorologiques à travers le pays ces dernières décennies, l'Aemet a pu mesurer le phénomène sur l'ensemble du territoire.

L'agence estime que depuis trente ans, les zones au climat semi-aride ont progressé en Espagne de 30.000 kilomètres carrés, soit environ 6% du territoire national.

Les régions les plus affectées sont le sud-est de la péninsule ibérique, Castille-la-Manche (centre) et la Vallée de l'Abre (nord-est).

Le réchauffement s'observe en particulier durant la période estivale, qui s'allonge de plus en plus. «L'été augmente de neuf jours tous les dix ans.

Un été de la décennie actuelle compte donc pratiquement cinq semaines de plus qu'un été du début des années 80», a illustré Ruben del Campo, un autre porte-parole de l'Aemet. Le cas «le plus extrême» observé depuis 2011 est celui de l'obser-



vatoire de Barcelone/aéroport où «lors des huit dernières années, la température moyenne s'est toujours située dans la fourchette des 20° les plus chaudes observées» dans le pays, a ajouté Mme Hervella.

Selon l'Aemet, être dans cette fourchette signifie pour une zone avoir vécu une année «très chaude». Or, sur les 58 observatoires du pays, 37 ont présenté au moins cinq années «très chaudes» depuis 2011. L'Aemet a également observé une hausse du niveau de la mer Méditerranée, due au réchauffement climatique, d'environ 3,4 centimètres par décennie depuis 1993. Ce qui a un

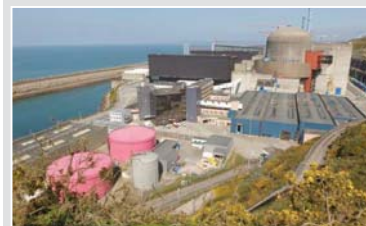
lien selon l'Aemet avec l'«augmentation de la fréquence des nuits tropicales», a expliqué Beatriz Hervella.

Ces nuits tropicales ont des «effets sur la santé», «affectent le confort et rendent le sommeil plus difficile à trouver».

Selon l'Aemet, qui publiera prochainement un rapport complet nommé «Open Data Climático», le changement climatique n'épargne pas Madrid, touchée par «l'effet d'îlot de chaleur urbain».

A cause de l'urbanisation, le sol ne peut libérer, la nuit, la chaleur accumulée pendant la journée.

GISEMENT DE GAZ DE GRONINGUE: La France devra se convertir à un autre type de gaz



Après l'annonce faite en 2018 par le gouvernement Pays-Bas relative à l'arrêt anticipé d'ici à 2030 de l'extraction de gaz à Groningue, la France devra se convertir à un autre type de gaz d'ici dix ans, un chantier d'ampleur qui va concerner certains foyers dès le mois d'avril.

Le gisement de gaz de Groningue au Pays-Bas, est considéré comme le plus grand gisement de gaz naturel de l'Union européenne.

Cela en raison des nombreux séismes que ces activités provoquent et qui ont endommagé des habitations.

Ce gaz est actuellement utilisé par 14 millions de foyers au total en Europe (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas), dont 1,3 million en France, concentrés dans la région des Hauts-de-France.

Mais il est quelque peu différent de celui utilisé dans le reste du pays, qui pour sa part provient de mer du Nord, de Russie ou d'Algérie.

Le gaz de Groningue possède en effet un pouvoir calorifique plus faible et une pression de distribution différente.

«La qualité du gaz de Groningue qui a été découvert et exploité dans les années 60 présentait des taux d'azote un peu plus élevés que le standard international», rappelle Edouard Sauvage, directeur général de GRDF, le réseau de distribution de gaz naturel en France

USA: Baisse plus prononcée qu'attendu du déficit commercial en janvier

Le déficit commercial des Etats-Unis a fortement diminué en janvier (-14,6%) sous l'effet d'une baisse sensible des importations, en particulier en provenance de Chine, frappées par des taxes douanières punitives, a annoncé hier le département du Commerce.

Le déficit des biens et services s'est établi à 51,1 milliards de dollars avec des exportations en légère hausse de 0,9% et surtout des importations en chute de 2,6%, selon les données du ministère, qui sont corrigées des variations saisonnières.

Les analystes s'attendaient à un recul moindre du déficit à 57,5 milliards de dollars après 59,9 milliards en décembre (chiffre légèrement révisé en hausse).

Outre l'impact des droits de douanes sur les échanges avec la Chine, le repli plus fort que prévu du déficit commercial pourrait être le reflet du ralentissement attendu de la croissance américaine et de l'économie mondiale. Si les exportations américaines ont globalement augmenté en janvier, elles ont toutefois signé leur plus faible performance avec la Chine alors que l'administration Trump est en pleine guerre commerciale avec Pékin.

En données non-ajustées des variations saisonnières, les exportations de produits américains vers la Chine n'ont atteint que 7,1 milliards de dollars, leur plus faible niveau depuis septembre 2010. Elles ont glissé de

22,3%, soit deux milliards de dollars de moins, par rapport à décembre.

Dans le même temps, les exportations chinoises de biens vers les Etats-Unis, qui sont frappées de droits de douanes importants, ont également chuté entraînant une nette réduction du déficit commercial américain avec Pékin. En données brutes, le déficit avec la Chine est en retrait de 6,4% en janvier tombant à 34,5 milliards de dollars. La Chine a moins exporté vers les Etats-Unis (-9,6% à 41,6 milliards de dollars).

Globalement les Etats-Unis ont par ailleurs signé leurs plus fortes exportations de services dans le monde entier à 70 milliards de dollars en janvier. Le défi-

cit commercial de la première économie mondiale s'est réduit de 25,2% avec le Mexique à 5,8 milliards de dollars, en données brutes, du fait d'une augmentation des exportations américaines.

Il a chuté presque de moitié (-46,5%) avec le Canada à 800 millions de dollars.

Avec l'Europe, il a aussi dégonflé à 11,7 milliards de dollars, en repli de 22,6%, à cause d'exportations en hausse de 7% et d'importations en retrait de 3,8%.

Aidant également la réduction du déficit commercial global, le prix du baril de pétrole brut importé était en janvier au plus bas depuis décembre 2016, réduisant la facture pétrolière.

CHANGES: L'euro progresse un peu face au dollar

L'euro progressait un peu face au dollar hier, tandis que le dollar néo-zélandais dévissait après le ton prudent adopté par la banque centrale du pays.

La monnaie européenne valait 1,1283 dollar pour un euro contre 1,1266 mardi soir.

«Le ton sur le marché des changes aujourd'hui a été donné par la banque centrale néo-zélandaise (RBNZ), qui a maintenu ses taux mais a indiqué que sa prochaine action serait probablement une politique plus accommodante», a commenté Kit Juckes, analyste.

La RBNZ a mis en avant le ralentissement économique mondial, une des préoccupations principales des marchés.

A la publication de la décision de l'institution, le dollar néo-zélandais a lâché soudainement près de 1,5% face au dollar.

Il s'échangeait à 0,6816 dollar américain, contre 0,6907 mardi soir.

Au programme de mercredi, le Brexit tiendra une nouvelle fois une place de choix.

Les députés britanniques s'exprimeront plus tard dans la journée sur le processus de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Ce matin, le yen montait face au billet vert, à 110,45 yens pour un dollar contre 110,64 mardi, et se stabilisait face à la devise européenne qui s'échangeait à 124,61 yens pour un euro contre 124,64 la veille au soir.

Quant à la livre, elle s'échangeait à 85,42 pence pour un euro mercredi, au lieu de 85,32 mardi soir, et valait 1,3209 dollar contre 1,3212 mardi soir.

La devise suisse se stabilisait face à l'euro (1,1203 franc suisse pour un euro contre 1,1204 la veille) et progressait un peu face au dollar (0,9930 franc suisse pour un dollar au lieu de 0,9944 mardi). La monnaie chinoise s'échangeait à 6,7205 yuans pour un dollar, contre 6,7157 yuans mardi à 15H30 GMT. L'once d'or valait 1.318,03 dollars contre 1.315,69 dollars mardi.

APS

AGRICULTURE: Le blé se stabilise sur le marché européen

Les prix du blé se stabilisaient hier en milieu de journée sur le marché à terme européen Euronext, après avoir digéré un appel d'offres égyptien qui s'est finalement porté sur du blé américain plutôt qu'euro-péen.

L'appel d'offres égyptien a constitué un élément de soutien pour les cours du blé à Chicago mardi, relève le cabinet ODA, l'Egypte étant passé aux achats pour deux bateaux américains de blé, mieux placés en prix que les offres venant des pays de la mer Noire, et que les offres françaises.

Cela semble avoir déçu les opérateurs et entraîné l'échéance mai 2019 d'Euronext à la baisse, ajoute ODA.

Mercredi, le marché suit un autre



appel d'offres lancé par l'Ethiopie pour 600.000 tonnes de blé meunier, note Agritel. Sur le maïs, après une hausse continue ces trois derniers jours, les cours ont tendance à se consolider, mais l'inquiétude persiste sur la réalité des semis aux Etats-Unis après les inondations et le froid dans la Corn Belt.

Dans l'après midi sur Euronext, la tonne de blé perdait 75 centimes d'euro sur l'échéance de mai à 187,25 euros et restait stable sur celle de septembre à 178,25 euros, pour 7.531 lots échangés.

Le maïs perdait 25 centimes d'euros, à 170,25 euros la tonne pour l'échéance de juin, et 50 centimes à 174 euros la tonne pour l'échéance d'août, pour 421 lots échangés.

GHARDAIA: 662 millions DA pour le renforcement des structures scolaires



Une enveloppe de plus de 662 millions DA a été dégagée au titre de l'année 2019 pour le renforcement des structures scolaires et des programmes d'appui social au profit des élèves de la wilaya de Gharadaïa, a-t-on appris auprès de la wilaya. Ce financement portera principalement sur l'étude, la réalisation et l'équipement de trois collèges, cinq écoles primaires et trois cantines scolaires ainsi qu'un demi-pensionnat dans un collège, a indiqué le Secrétaire général de la wilaya. Ces projets permettront d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et de porter des solutions liées essentiellement au sureffectif des classes notamment dans la vallée du M'zab qui compte quatre communes, a expliqué Boualem Amrani. L'objectif de ces projets est le renforcement de l'infrastructure éducative et de réduire la déperdition scolaire, la proximité de l'école et l'amélioration de la qualité de la scolarisation en assurant le respect des normes de scolarisation, a ajouté M.

Amrani, soulignant l'intérêt particulier accordé par les pouvoirs publics au secteur de l'éducation, à la base du progrès de la société.

La wilaya de Gharadaïa compte actuellement quelques 31 lycées, 66 collèges et 188 écoles primaires dotées de cantines.

KHENCHELA: Augmentation de 21% de la production agricole en 2017/2018 (DSA)



La production agricole végétale et animale dans la wilaya de Khenchela a cru de 21 % durant la saison 2017/2018, apprend-on mardi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

La production agricole de la saison 2017/2018 a atteint plus de 5 millions quintaux (récoltes végétales, viandes, miel et laine) en plus de 40 millions litres de lait et 20 millions œufs, a précisé le chef du bureau de statistiques agricoles à la DSA, Imadeddine Mokdad.

La part de la wilaya dans la production agricole nationale a représenté pour la même période 1,5 % avec une valeur estimée à plus de 48 milliards DA, a ajouté la même source qui a indiqué que la filière d'arboriculture fruitière s'est placée en tête du secteur avec 1,5 millions quintaux et un taux de croissance de 18 % suivie de la culture des maraichères avec 674.000 quintaux d'une valeur de 3 milliards DA. La production céréalière a atteint 1,221 millions quintaux et celle des fourrages 1 millions quintaux, selon encore la même source qui ajoute que la wilaya a produit également 64.000 quintaux d'olives et 81.000 quintaux de dattes.

La production animale a excédé 75.000 quintaux de viandes, 1.694 quintaux de laine et 537 quintaux de miel, assure Mokdad.

Le secteur agricole dans la wilaya de Khenchela emploie 65.000 travailleurs dont 2.820 femmes et exploite une surface agricole de 256.000 hectares sur une surface agricole utile totale de 775.000 hectares.

MASCARA: Production de 51.000 m³ d'eaux traitées par jour

La quantité d'eaux traitées au niveau des stations d'épuration de la wilaya de Mascara est estimée à 51.000 mètres cubes/jour, a-t-on appris de la directrice de l'unité de wilaya de l'Office national d'assainissement (ONA).

«La wilaya de Mascara dispose actuellement de 20 stations d'épuration des eaux usées d'une capacité de traitement de 51.000 m³/jour, dont une grande partie est destinée à l'irrigation agricole, tandis que le reste est déversé dans les oueds pour des raisons d'organisation ayant un impact écologique», a indiqué, à l'APS, Malika Meghaiz.

La responsable a annoncé la réception prochaine de la STEP de la commune de Mohammadia, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 95% et qui devra produire dès le début du deuxième semestre de l'année en cours, 14.000 m³ par jour destinés à l'irrigation de certaines récoltes du périmètre agricole de Hebra.

Elle a indiqué, par ailleurs, que la station d'épuration des eaux usées de Gouaier produit 13.000 m³ d'eaux traitées par jour, dirigées actuellement vers l'oued pour absence d'une association d'utilisateurs des eaux traitées comme le stipule la loi.

Mme Meghaiz a fait savoir que l'ONA œuvre, en collaboration avec la direction des Services agricoles, à la création d'une association pour éviter la perte de quantités importantes d'eaux dans la nature au lieu de leur utilisation pour l'irrigation de certaines récoltes suivant un cahier de charges fixant les cultures, qui sont autorisées à être irriguées en eaux traitées.

Un groupe d'agriculteurs ont solli-



cité dernièrement la réhabilitation du périmètre agricole de Gouaier dans la commune de Mascara, qui connaît une régression du rendement et une faible exploitation en raison de la sécheresse et de l'incapacité de foncer des puits et de bénéficier des eaux usées traitées au niveau de la station STEP proche.

Selon des déclarations des agriculteurs exploitant des terres agricole au périmètre de Gouaier, d'importantes quantités d'eaux usées traitées au niveau de la STEP gérée par l'Office national d'assainissement sont jetées dans l'oued, alors qu'ils se sont proposés à prendre en charge les coûts de réfection des canalisations du périmètre irrigué endommagées pour pouvoir exploiter ces eaux trai-

tées dans l'irrigation, voyant ainsi leurs revendications non satisfaites.

Pour sa part, le directeur des Services agricoles de la wilaya, Dellali Benaouda, a expliqué que la situation du périmètre agricole de Gouaier s'étendant sur une superficie de 455 hectares est tributaire des résultats d'analyses des eaux traitées qui détermineront s'ils pourront être exploités dans l'irrigation des récoltes agricoles.

Le responsable a fait part de la création dernièrement d'une association d'agriculteurs utilisateurs des eaux épurées, assurant que le problème de fourniture de l'eau d'irrigation sera résolu une fois connus les résultats des analyses effectuée par l'Office national d'assainissement.

BLIDA: L'éradication du marché anarchique «Guessab» tributaire d'une solution alternative au profit des vendeurs

L'éradication du marché «Guessab», plus grand espace du commerce informel à Blida, est tributaire d'une solution alternative au profit des vendeurs y activant estimés à près de 500, a déclaré mardi, à l'APS la chargée du service de la concurrence et des pratiques commerciales auprès de la direction du commerce de la wilaya.

«Actuellement, il n'est pas possible d'éradiquer ce marché anarchique mitoyen au stade Tchaker, et source de revenus pour des centaines de jeunes, sans leur proposer une alternative», a assuré Mme Ouahchia Fatima Mansour.

Elle a souligné l'impératif de l'engagement de démarches, avec l'implication de tous les acteurs concernés, dont les services de sécurité et ceux de la wilaya, en vue de trouver une solution à ce problème, que la direction du commerce de la wilaya «ne peut pas prendre en charge à elle seule», vu notamment, a-t-elle ajouté, que les agents de contrôle de sa direction «n'ont pas d'autorité sur les vendeurs informels y activant, car non détenteurs de la qualité de commerçant», a-t-



elle expliqué. A noter qu'une majorité des marchés de proximité réalisés dans la wilaya se trouvent dans des zones non urbaines (isolées).

Un motif cité par la responsable comme étant à l'origine du refus exprimé par les commerçants pour y travailler, «vu que le consommateur habitant des zones urbaines préfère s'approvisionner près de chez lui», a-t-elle précisé.

La wilaya compte au moins 343 locaux commerciaux, repartis sur de nombreux marchés de proximité, dont 37 seulement ont trouvé preneurs, étant situés dans des zones urbaines, a-t-elle déploré.

A l'origine de la réalisation de ces marchés en dehors des zones d'habita-

tions, la responsable a cité un déficit en foncier urbain constructible, ayant, selon elle, «acculé les autorités concernées à aller chercher des assiettes le plus près possible de la ville».

Aussi, a-t-elle fait part de l'engagement, par sa direction, au cours des dernières années, d'importantes campagnes pour l'éradication du commerce informel, qui se poursuivent à ce jour.

Mme Mansour, qui n'a pas manqué de souligner l'attachement des citoyens à ce type d'espaces commerciaux situés en majorité dans les grandes villes de la wilaya, à l'instar des marchés «Baz Dzair», «Souk Laàreb» et «Laàyachi» du chef lieu de wilaya, ou encore ceux de

Boufarik et Larbaà, a plaidé pour une implication de ces mêmes citoyens dans leur éradication.

Il s'agit pour elle, «d'espaces dénués des moindres conditions d'hygiène nécessaires pour protéger la santé des citoyens», a elle soutenu, citant, entre autres l'impossibilité pour le consommateur de vérifier la date de péremption des produits exposés au niveau de ces marchés, ou encore leur origine.

«Ces marchés informels sont l'endroit idéal pour écouler toutes sortes de produits d'origine inconnue ou périmés, constituant un véritable danger pour la santé publique», a-t-elle ajouté, ceci d'autant plus que le consommateur est dans l'impossibilité de poursuivre en justice un vendeur informel, en cas de préjudice, car celui-ci (vendeur) est toujours en déplacement.

D'où l'appel lancé par la même responsable, en direction des citoyens, en vue de boycotter ces marchés informels, «car néfastes pour leur santé en dépit de leur prix relativement abordables pour eux», a-t-elle observé.

APS

SÛRETÉ NATIONALE: Lancement de campagnes de don du sang à Constantine et Skikda

Une campagne de don de sang au sein des rangs de la Sûreté nationale a été lancée mardi à Constantine et Skikda à l'occasion de la célébration de la journée maghrébine du don de sang coïncidant annuellement avec le 30 mars, a-t-on constaté.

S'inscrivant dans le cadre de la campagne nationale que lance annuellement ce corps constitué, l'action qui se poursuit sur trois (3) jours, a ciblé à Constantine, dans sa première journée les agents de police du siège de la sûreté de wilaya, du service régional des finances et des équipements ainsi que la base de vie Bouterââ Mohamed El Hadi de l'aéroport international Mohamed Boudiaf, a précisé à l'APS, le chargé de communication de ce corps constitué, le lieutenant Fares Zelagui.

Il a dans ce sens, ajouté que la campagne du don de sang des services de la police sera reconduite mercredi et jeudi depuis les sièges de sûretés de daïras d'El Khroub et de Hamma Bouziane, les unités de maintien de l'ordre 208 de la nouvelle ville Ali Mendjeli, 211 implantée au quartier Sidi Mabrouk et celle 212 de la cité Chaab Resas en plus de l'hôtel de police Hamitou Mohamed, M. Zelagui a également rappelé que près de 450 poches de sang ont été collectées durant l'année 2018, aux termes des différentes campagnes de don lancées.

A Skikda, l'opération de don du sang a été lancée depuis le siège de sûreté de la wilaya, où agents,



cadres et fonctionnaires ont fait don de leur sang et devra se poursuivre pour cibler les sûretés de daïras et les différents services de ce corps constitué a indiqué le chef de sûreté, Mohamed Khezmat.

Il a ajouté que l'opération pour laquelle des moyens humains et matériels ont été mobilisés se déroule dans de «bonnes conditions», soulignant que l'action est menée en collaboration avec l'association de wilaya du don de sang pour alimenter les hôpitaux en cette substance vitale. Visant à

ancrer l'esprit de solidarité au sein des fonctionnaires de ce corps sécuritaire au service de la santé du citoyen, cette opération se veut également une tradition pour perpétuer l'action humanitaire et solidaire dans les rangs des éléments de la Sûreté nationale, a-t-on noté.

Elle œuvre également à renforcer l'action de proximité entre la police et les différentes catégories de la société pour sauver des vies humaines, notamment les victimes des accidents de la route, a-t-on conclu.

TISSEMSILT: Renforcement des établissements de santé par 30 spécialistes

Les établissements de santé de la wilaya de Tissemsilt ont été renforcées dernièrement par le recrutement de 37 spécialistes, a-t-on appris mardi du directeur de la santé et de la population, Abdelkrim Benbia.

Dans un rapport sur son secteur présenté lors des travaux de la première session ordinaire de l'APW, Abdelkrim Benbia a indiqué que ces spécialistes ont été orientés vers les EPH de Tissemsilt, Théniet El Had et Bordj Bounaama et l'établissement public de santé de proximité de Théniet El Had.

Cet encadrement est constitué de plusieurs spécialités médicales

dont ont besoin des établissements sanitaires précités dont la cardiologie, la chirurgie pédiatrique, la chirurgie des voies urinaires, la neurochirurgie, la dermatologie, la néphrologie, la pneumologie et l'infectieux. Ces postes sont destinés à combler le déficit enregistré notamment au niveau des établissements hospitaliers publics de la wilaya en spécialistes, ce qui permettra d'améliorer les soins et d'épargner aux patients de longs déplacements pour traitement. Les EPH et EPSP de la wilaya de Tissemsilt disposent actuellement de 139 spécialistes.

Par ailleurs, le directeur du secteur a

annoncé que les établissements sanitaires et les salles de soins des régions éloignées bénéficieront bientôt d'un renfort de 110 aides infirmiers formés à l'école paramédicale de Tissemsilt. M. Benbia a annoncé aussi la mise en service, avant la fin du premier semestre de cette année, de la clinique urbaine de maternité de Tissemsilt d'une capacité de 80 lits, la première du genre dans la wilaya, qui est en phase d'équipement en matériel médical spécialisé, ainsi qu'un centre spécialisé en maladies chroniques de la ville qui est en phase de raccordement aux réseaux divers.

Le wali, Salah El

Affani a annoncé, à cette occasion, le lancement de caravanes médicales de prise en charge des malades au niveau des zones déshéritées en collaboration avec les directions de la santé et de la population et de la protection civile et de l'association de wilaya «El Fadjr» d'aide aux cancéreux. L'ordre du jour de la première session ordinaire de l'APW a comporté deux communications traitant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et du bilan des projets de développement de l'exercice écoulé et l'approbation d'un rapport sur la classement de chemins communaux en chemins de wilaya.

EL-BAYADH: Session de formation au profit des médecins de l'hôpital de Labiodh Sidi Cheikh



Le staff médical de l'établissement hospitalier public (EPH) de Labiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El Bayadh) a bénéficié d'une session de formation dans divers domaines médicaux et chirurgicaux, a-t-on appris mardi du directeur de cet établissement sanitaire.

Boudia Cheikh a indiqué que cette formation lancée au début de la semaine en cours est dirigée par une équipe composée de 15 éléments dont des médecins algériens résidant en l'étranger, des médecins français de l'Association de l'amitié populaire franco-algérienne dont des spécialistes en chirurgie générale, gynécologie obstétrique, médecine interne et urgences médico-chirurgicales.

Au titre de cette formation qui se poursuit jusqu'à jeudi prochain, trois interventions compliquées ont été pratiquées par la chirurgie laparoscopique pour l'ablation d'une tumeur cancéreuse et couronnées de succès.

Ce staff médical a assuré, lundi, une session de formation au profit de médecins exerçant au service des urgences médico-chirurgicales de cet hôpital sur le mode de traitement de différents cas d'urgence médicale et chirurgicale et de gestion et d'organisation du service des urgences.

Des éléments de ce staff médical se sont rendus à El Bnoud, commune située à 200 kilomètres du chef-lieu de wilaya pour effectuer des consultations en faveur des habitants de cette région, surtout nomades, selon le même responsable.

A noter que des éléments de ce staff médical effectueront des formations similaires, des interventions chirurgicales à l'hôpital du chef-lieu de wilaya au titre de cette semaine de formation médicale chirurgicale.

MEURTRE D'UNE FILLETTE À DAOUDA (TIPASA): Les parents adoptifs placés en détention préventive

Le juge d'instruction près le tribunal de Koléa (Tipasa) a ordonné, mardi, le placement en détention préventive d'un couple de parents pour avoir tabassé à mort samedi à Daouda marine leur fillette adoptive de 4 ans, a-t-on appris mardi auprès de sources judiciaires.

Les deux prévenus, la mère et le père adoptifs, ont été arrêtés pour les chefs d'inculpation de «violence ayant conduit au meurtre d'un mineur», sachant que les deux parents avaient essayé de faire croire à un «accident» dont aurait été victime la petite fille, n'était ce le professionnalisme des enquêteurs qui ont su démêler les circonstances obscures de la mort de l'enfant, a-t-on ajouté de même source.

Les deux parents ont été notamment arrêtés sur la base du rapport d'autopsie du légiste, qui a prouvé que la fillette a été victime de coups violents à l'origine d'une hémorragie aigue ayant conduit à la mort.

Le juge d'instruction a ordonné la poursuite de l'enquête, parallèlement au placement de la sœur adoptive de la victime, âgée de 6 ans, sous la tutelle du juge des mineurs.

Cette dernière a aussi été victime de coups violents de la part des deux prévenus, mais son état est jugé «stationnaire» à l'hôpital de Tipasa, où elle est prise en charge.

Pour rappel, une fillette de 4 ans a été retrouvée morte, samedi soir, dans des «conditions obscures» à l'entrée du domicile familiale sis à la cité des oliviers de la ville de Daouda marine, au moment où sa sœur adoptive était gravement blessée.

APS

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Plus de 8 kg de kif traité saisis et arrestation de deux suspects

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont procédé à la saisie de plus de 8 kg du kif traité et à l'arrestation de deux individus suspects au niveau des communes de Rouïba et de Heuraoua, a indiqué, mardi, un communiqué de la cellule de communication du même corps de sécurité. Dans le cadre des efforts déployés à l'effet de lutter contre le trafic de drogues et mettre fin à ce fléau qui s'est propagé au sein de la

société, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Heuraoua relevant de la section territoriale de la Gendarmerie nationale de Rouïba ont reçu des informations faisant état de deux individus s'adonnant au trafic de drogues au niveau du territoire de compétence. L'exploitation des informations reçues et le suivi de près des suspects a permis d'intercepter les deux individus à bord d'un véhicule touristique où il a été pro-

cédé à la saisie de 30 grammes de kif traité et d'un fusil harpon, a précisé la même source. La même source a relevé qu'une quantité de drogue a été découverte dans deux endroits différents au niveau d'une ferme de l'un des deux suspects et une somme d'argent a été récupérée.

Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes, après parachevement des procédures de l'enquête, a conclu la source.

USA: Atterrissage d'urgence d'un Boeing 737 MAX lors d'un convoi aux Etats-Unis



Un Boeing 737 MAX de la compagnie américaine Southwest, qui était en convoi mardi vers la Californie, a rencontré un problème de moteur l'obligeant à atterrir d'urgence à Orlando (Floride), a indiqué l'agence fédérale de l'aviation (FAA). «L'avion a fait demi-tour et s'est posé sans encombre à Orlando», a affirmé la FAA.

Aucun voyageur n'était à bord de l'appareil qui devait être convoyé à Victorville, en Californie, pour y être parqué.

La FAA a cloué au sol le 13 mars toute la flotte des 737 MAX après deux accidents meurtriers en quelques mois mais elle autorise le convoi d'appareils d'un aéroport à l'autre pour qu'ils soient entretenus. La FAA ajoute qu'elle a lancé une enquête sur cet incident. De son côté, Southwest a précisé que l'avion avait rencontré un problème sur un moteur «peu de temps après le décollage». «L'équipage a suivi le protocole et s'est posé en toute sécurité à l'aéroport» un peu avant 15h00 (19h00 GMT), a ajouté un porte-parole, soulignant que l'avion serait acheminé vers son usine de maintenance d'Orlando pour y être vérifié. Le 10 mars, un 737 MAX 8 d'Ethiopian Airlines s'est écrasé peu après le décollage faisant 157 victimes. Le 29 octobre 2018, c'est aussi un 737 MAX 8 de la compagnie indonésienne Lion Air qui s'est abîmé en mer de Java, tuant les 189 passagers et membres d'équipage qui étaient à bord.

Ces deux tragédies, qui présentent des similitudes, ont conduit les autorités du monde entier à suspendre l'exploitation de ces avions.

TOURISME: 3 Allemands et un Brésilien portés disparus au Pérou



Trois touristes allemands et un brésilien ont disparu ce week-end lors d'une randonnée dans la cordillère des Andes, dans le nord du Pérou, a annoncé mardi la police locale. «Ils ont été portés disparus lundi, leurs ambassades respectives ont donc été alertées et nous avons débuté les recherches», a déclaré le commissaire de police de la région Ancash, Richard Becker, à l'agence de presse Andina. Selon la police de haute montagne, les trois Allemands sont Lissan Steckel (26 ans), Simon Kleiner (27) et Maximilian Kaufmann (26), et le Brésilien Felipe Pasetto Funez, un lieutenant de frégate de la Marine brésilienne de 29 ans.

«Le citoyen brésilien a envoyé une alerte de localisation avec son portable à son ambassade à Lima. C'était un appel au secours pour faire savoir qu'ils étaient perdus», a précisé le chef de la police de la région, le colonel Edwin Arriaran, au site Ancash Noticias. Les recherches s'effectuent dans la cordillère Huayhuash, où les quatre touristes faisaient leur trekking, et qui culmine à 6.635 mètres. Les autorités voulaient envoyer un hélicoptère «mais les conditions climatiques ne permettent pas le survol, ce qui rend beaucoup plus difficile le travail de recherche aérien», a indiqué M. Becker.

SANTÉ: Forum de l'OMS à Praia pour augmenter la couverture maladie en Afrique

Le 2ème Forum de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) consacré à l'Afrique s'est ouvert mardi à Praia, au Cap Vert, avec l'objectif d'étendre la couverture maladie dans une région qui compte pour la moitié des 5 millions d'enfants mourant annuellement avant l'âge de 5 ans.

Ce Forum, le 2e après celui de Kigali en juin 2017, rassemble jusqu'à jeudi plus de 750 ministres, experts et représentants de la société civile venus de 47 pays d'Afrique subsaharienne.

«L'OMS est déterminée à soutenir la réalisation de la CSU (Couverture santé universelle) et à bâtir des systèmes de santé plus forts, plus réactifs», a déclaré à l'ouverture Matshidiso Moeti, directrice régionale pour l'Afrique de l'OMS, cité par l'AFP. La couverture maladie, qui permet à l'ensemble de la population de bénéficier de soins, indépendamment de sa situation financière, est faible ou inexistante dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne selon des experts, en l'absence de statistiques officielles.

Au début des années 2000, les Etats de la région s'étaient engagés à consacrer au moins 15 % de leur budget aux dépenses de santé, mais très peu ont atteint cet objectif.

Malgré les progrès accomplis dans le fonctionnement des systèmes de santé, «il reste beaucoup à faire», a reconnu Mme Moeti.

Quelque «50 % des cinq millions d'enfants qui meurent chaque année avant d'atteindre l'âge de 5 ans viennent d'Afrique subsaharienne, et sur 5 personnes vivant avec le VIH-sida dans la région, 2 n'ont toujours pas accès à un traitement rétroviral», a indiqué la responsable de l'OMS.



«Malgré les avancées à l'échelle mondiale, des millions de personnes sont encore menacées par les conflits, la pauvreté, les inégalités sociales, les catastrophes naturelles», a déclaré pour sa part le président cap-verdien, Jorge Fonseca.

Les participants pourront néanmoins s'inspirer des exemples de quelques pays africains.

Au Cap-Vert, 40 % de la population est couverte par une sécurité sociale protégeant ses sociétaires contre la maladie et le chômage.

Egalement considéré comme un bon élève, le Rwanda permet à ses 13 millions d'habitants de souscrire à une mutuelle de la santé pour moins

de trois dollars par an, dont la moitié à la charge du gouvernement.

L'Afrique du Sud a dévoilé en juin 2018 un projet d'assurance médicale financé par des cotisations patronales et salariales qui devrait être opérationnel en 2026.

En Côte d'Ivoire, la couverture maladie universelle, promise depuis 2015, doit entrer en vigueur dans les prochains mois, selon les autorités.

Les Kényans dotés d'une assurance maladie sont estimés à 20 % de la population, selon un rapport de la Banque mondiale de 2014.

Le gouvernement a lancé en décembre un programme pour couvrir tout le pays à partir de 2022.

ROUGEOLE: Les enfants non vaccinés bannis des lieux publics dans une banlieue new-yorkaise

Frappé par une épidémie de rougeole, un comté au nord de New York a pris mardi la décision radicale de déclarer l'état d'urgence et de bannir de ses lieux publics tout mineur non vacciné contre la maladie.

La mesure - qui définit les lieux publics comme tout endroit censé rassembler plus de 10 personnes, moyens de transport inclus - a été annoncée mardi par le chef du comté de Rockland sur son site officiel, puis lors d'un point presse.

L'interdiction, effective à compter de ce mardi minuit et pour 30 jours, semble être la mesure la plus radicale annoncée aux Etats-Unis depuis que la rougeole est réapparue dans plusieurs régions, suite à des mouvements de résistance aux vaccins.

«Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éteindre cette épidémie et protéger la santé de ceux qui ne peuvent pas être vaccinés pour des raisons médicales ou les enfants trop jeunes pour être vaccinés», a indiqué le chef du comté, Ed Day.

Il a déploré «la résistance croissante» de certains habitants face aux responsables de santé qui essaient de les protéger.

«On leur raccroche au nez ou on leur dit de ne pas revenir», lorsqu'ils vont visiter les foyers touchés, a souligné M. Day, qualifiant

ces réactions d'«inacceptables et irresponsables».

Le comté de Rockland, à quelque 40 kilomètres de New York, compte plus de 300.000 habitants.

Une épidémie de rougeole y sévit depuis octobre, lorsque sept voyageurs ayant contracté la maladie sont arrivés dans le comté, soit la plus longue éruption de la maladie depuis son éradication officielle en 2000, selon M. Day. Le comté a enregistré au total 153 cas confirmés, a-t-il précisé.

Malgré des campagnes de vaccination intensives depuis le début de l'épidémie, quelque 27 % des enfants entre un et 18 ans ne sont toujours pas vacci-

nés, a-t-il déploré. «Ces chiffres en disent long sur les raisons pour lesquelles l'épidémie continue», selon M. Day. Les quartiers les plus touchés sont les quartiers à forte population ultra-orthodoxe juive: les opposants aux vaccins y sont nombreux, et ont souvent des liens avec des communautés orthodoxes de Brooklyn, également touchées par la maladie, selon le New York Times.

De nombreux vaccins sont théoriquement obligatoires aux Etats-Unis pour aller à l'école.

Mais 47 des 50 Etats, dont celui de New York, permettent des dispenses, notamment pour motifs «religieux».

JAPON: Un séisme de magnitude 5,4 secoue la préfecture de Miyazaki



Un séisme d'une magnitude préliminaire de 5,4 a secoué mercredi la préfecture japonaise de Miyazaki, sur la côte sud-est de l'île de Kyushu (sud), selon l'Agence météorologique du Japon (JMA).

Ce tremblement de terre est le deuxième à frapper la région suite à un premier de magnitude 5,4 survenu ce matin.

L'épicentre du premier séisme avait été localisé par 32,2 degrés de latitude nord et 132,2 degrés de longitude est et à une profondeur de 10 km, a précisé la JMA.

AFRIQUE: Le cyclone Idai a été l'une des «pires catastrophes météorologiques de l'histoire de l'Afrique»

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres a appelé la communauté internationale à faire preuve de solidarité face à l'impact dévastateur du cyclone Idai au Mozambique, au Zimbabwe et au Malawi, en finançant l'aide humanitaire d'urgence.

«Nous avons tous vu les images déchirantes: des eaux déchainées, des gens échoués sur les toits, des écoles, des hôpitaux et des maisons en ruines, une ville entière -Beira- pratiquement rasée et d'énormes étendues de terres agricoles -le grenier à blé du Mozambique- inondées à la veille de la prochaine récolte», a-t-il déploré lors d'un point de presse au siège de l'ONU à New York mardi. Selon M. Guterres, Idai a été l'une des «pires catastrophes météorologiques de l'histoire de l'Afrique», reflétant «les dangers du changement climatique».

Au moins 700 personnes sont mortes et des centaines sont toujours portées disparues. Trois millions de personnes ont été affectées, dont les deux tiers au Mozambique. Au moins un million d'enfants ont besoin d'une aide urgente.

La ville de Beira est quasiment rasée et les dommages aux infrastructures s'élèvent à un milliard de dollars. Enfin, les prix des denrées ont déjà été multipliés par cinq. Des équipes d'urgence des Nations Unies et de ses partenaires s'activent sur le terrain depuis le début de la crise.

«Dans des conditions extrêmement difficiles, nous avons largué des kits d'urgence contenant de la nourriture, des médicaments, du matériel pour purifier l'eau et des abris pour les communautés qui sont toujours bloquées par les crues. Nous avons apporté une aide alimentaire à 100.000 personnes et



nous sommes en train de passer à une plus grande échelle pour en atteindre beaucoup plus», a précisé M. Guterres.

Les équipes déploient également des drones pour aider les autorités chargées de la gestion des catastrophes à identifier les besoins dans les zones touchées.

«J'appelle la communauté internationale à financer ces appels rapidement et intégralement afin que les agences humanitaires puissent accélérer leur réponse aussi rapidement que possible», a demandé le secrétaire général.

Pour renforcer le travail des Nations Unies, il a nommé Marcoluigi Corsi et Rhodes Stampa respectivement coordinateur humanitaire et coordinateur humanitaire adjoint pour le Mozambique.

Pour le chef de l'ONU, le cyclone Idai constitue «une autre sonnette d'alarme au sujet des dangers du changement climatique», qui risquent de frapper plus fortement les pays plus vulnérables comme le Mozambique si des mesures urgentes ne sont pas prises par les nations du monde entier.

«Nous devons relancer l'action climatique», a exhorté M. Guterres, rappelant qu'il avait convoqué un sommet sur l'action pour le climat en septembre de cette année.

Ce dernier aura notamment comme objectif d'essayer de mobiliser les pays autour de la nécessité urgente de réduire le réchauffement climatique à moins de deux degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, conformément à l'Accord de Paris de 2015.

CYCLONE ET INONDATIONS AU MOZAMBIQUE: 5 cas de choléra confirmés

Cinq cas de choléra ont été confirmés au Mozambique, frappé mi-mars par un cyclone et des inondations qui ont fait 468 morts dans ce pays d'Afrique australe, ont annoncé mercredi les autorités. «Nous avons cinq cas de choléra qui ont été confirmés. C'est à Beira (centre) et dans ses environs», a déclaré le directeur national de la santé, Ussein Isse, lors d'un point-presse à Beira, ville d'un demi-million d'habitants en partie détruite par les intempéries. «Il y aura plus de cas car le choléra est pandémique. Quand on a un cas, on peut craindre d'en avoir d'autres», a-t-il ajouté.

«Nous mettons en place des mesures préventives pour limiter l'impact» de cette épidémie, a-t-il assuré.

Dimanche, le ministre de l'Environnement Celso Correia avait prévenu qu'une épidémie de choléra serait «inévitabile» compte tenu des eaux stagnantes et de la promiscuité dans les centres d'hébergement où s'entassaient des rescapés des inondations.

Selon un dernier bilan fourni par les autorités mozambicaines mercredi, les intempéries ont fait au moins 468 morts dans le pays.

Un total d'1,8 million de personnes ont également été affectées par le cyclone et les inondations dans le pays, selon l'ONU.

TECHNOLOGIES: L'Inde annonce avoir abattu un satellite en orbite basse lors d'un exercice



L'Inde a abattu un satellite en orbite basse avec un missile lors d'un exercice, a annoncé mercredi le Premier ministre Narendra Modi. «Nos scientifiques ont abattu un satellite en orbite basse à une distance de 300 kilomètres», a déclaré le dirigeant nationaliste hindou lors d'une allocution télévisée à la nation, qui intervient à deux semaines du début des élections législatives dans le géant d'Asie du Sud.

«Notre but est d'établir la paix et pas de créer une atmosphère de guerre», a-t-il ajouté.

«Ceci n'est dirigé contre aucun pays», a précisé le Premier ministre dans ce discours annoncé à la dernière minute et sur lequel rien n'avait filtré.

«C'est un moment de fierté pour l'Inde», a-t-il lancé, estimant que son pays de 1,25 milliard d'habitants rejoignait ainsi les «superpuissances de l'espace».

L'opération, intitulée «Mission Shakti» («force» en hindi), a duré trois minutes.

«Le satellite était une cible prédéfinie et a été abattu par un missile antisatellite», a indiqué M. Modi.

Cette technologie antisatellite présente l'inconvénient de projeter des milliers de débris filant à toute vitesse dans l'orbite terrestre, notent les experts, posant un danger aux autres objets spatiaux.

La Chine avait procédé pour la première fois à un tir similaire en 2007.

L'utilisation d'un laser, à l'inverse, aurait permis de mettre hors service les instruments d'un satellite par «éblouissement», sans toucher à son intégrité physique.

L'annonce du gouvernement indien survient alors que Narendra Modi brigue un second mandat de cinq ans aux élections qui débuteront le 11 avril, et pour lesquelles 900 millions d'électeurs sont appelés aux urnes. Les résultats seront annoncés le 23 mai.

APS

PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE: Un Britannique tente de fuir l'Australie en scooter des mers

La police australienne a annoncé mercredi l'arrestation d'un Britannique recherché dans une affaire de trafic de drogue alors qu'il tentait de fuir en scooter des mers l'immense île-continent pour gagner la Papouasie-Nouvelle-Guinée. La police aux frontières a indiqué qu'elle avait reçu un tuyau sur «un homme, peut-être armé d'une arbalète, et chargé de réserves de carburant et de nourriture, qui avait été vu partant en jet ski» d'une péninsule de l'extrême nord-est du pays, dans l'Etat du Queensland. Le suspect est «un Britannique de 57 ans visé par un mandat d'arrêt dans une affaire de drogue dans l'Etat d'Australie-Occidentale». Il a été arrêté alors qu'il était coincé dans une viaduc près de Saibai, île austr-

lienne du détroit de Torrès située à quelques kilomètres seulement du littoral papouasien. Le fugitif avait parcouru environ 150 km sur son engin.

«Aucune arbalète n'a été découverte lors de la fouille du jet ski», qui a été remorqué, a précisé la police.

Détenu mercredi par les autorités du Queensland, le suspect attendait d'être remis à la police d'Australie-Occidentale. «Quiconque croit pouvoir entrer ou sortir d'Australie par cette région sans être repéré devrait y réfléchir à deux fois», a averti Jo Crooks, de la police aux frontières. «Nous avons la capacité de détecter tout un ensemble de menaces contre la frontière, y compris les mouvements suspects».

CANADA: Un étudiant chinois enlevé samedi, retrouvé sain et sauf

Un étudiant chinois de 22 ans qui avait été enlevé brutalement par trois hommes samedi dans la région de Toronto, pour une raison inconnue, a été retrouvé sain et sauf, a annoncé mardi soir la police canadienne. Le jeune homme «souffre de blessures mineures» et il a été hospitalisé, a précisé un porte-parole de la police régionale de York, Andy Pattenden, lors d'un bref point-presse en fin de soirée.

Mardi peu avant 21h00 locales, Wanzhen Lu a frappé à la porte d'une maison de Gravenhurst, une ville de l'Ontario située à près de 200 km de

Toronto, et il a demandé de l'aide, a expliqué le porte-parole.

Le propriétaire a immédiatement appelé la police, qui l'a transporté à l'hôpital. Les raisons de cet enlèvement restent inconnues, a ajouté le porte-parole. Il n'a pas précisé comment le jeune homme était parvenu à retrouver la liberté.

Un suspect, âgé de 35 ans, avait été arrêté mardi matin mais il a été remis en liberté dans le courant de la journée sans être poursuivi, selon lui. «Quatre suspects sont toujours en fuite» et l'enquête se poursuit, a prévenu M. Pattenden. La camionnette

qui avait servi à l'enlèvement de l'étudiant chinois avait été retrouvée lundi à Toronto.

Wanzhen Lu avait été enlevé samedi soir dans le parking de son immeuble de Markham, près de la métropole de l'Ontario, par trois hommes dont un était armé d'un pistolet Taser. Le jeune homme, qui résistait, a subi une décharge électrique et a été poussé dans une camionnette qui a pris la fuite.

La police s'était dite «très inquiète» et avait diffusé dimanche des images de vidéo-surveillance des auteurs présumés de l'enlèvement.

DIABÈTE : ÉPICES ET AROMATES, VOS MEILLEURS ALLIÉS

Lorsque l'on est atteint de diabète, on nous parle souvent des aliments à ne pas consommer. Mais savez-vous que d'autres aliments peuvent être bénéfiques si vous êtes atteint de cette maladie ? C'est le cas de certaines épices par exemple. Les antioxydants sont-ils utiles en cas de diabète ?

Il est effectivement conseillé d'augmenter la consommation d'antioxydants, car toute maladie chronique accroît le stress oxydatif, qui vieillit prématurément l'organisme. Ces composés ont un effet protecteur prouvé vis-à-vis des maladies cardio-vasculaires et de certains cancers. Leurs champions incontestés, les fruits et légumes, aident en outre à lutter contre les kilos en trop. « Tous les antioxydants (telle la vitamine C) ont beaucoup d'intérêt, insiste le Dr Lecerf, et particulièrement les polyphénols (thé, noix, huile d'olive), car ils protègent des complications (rétinopathie diabétique) lorsqu'ils sont puisés dans la nourriture, mais pas en comprimés. Une étude a montré que, si l'on déclenche un diabète chez une souris, ils ralentissent sa progression. »

Des bienfaits confirmés récemment : les personnes qui mangent 6 portions de fruits et légumes par jour réduiraient leur risque de diabète de type 2 de 21 %, comparativement à celles qui n'en mangent que 2 portions. Et, parmi les gros mangeurs de fruits et légumes, ceux qui choisissent d'en consommer une grande variété voient leur risque baisser encore de 19 %, car les composés antioxydants (vitamines, polyphénols) diffèrent selon les végétaux.

Légumes variés à volonté, donc, pour

faire le plein d'éléments protecteurs, plus 2 fruits par jour, mais consommés entiers (plutôt qu'en jus ou en smoothie). On peut aussi saupoudrer ses plats de spiruline, une algue qui regorge d'antioxydants et que l'on trouve sous forme de complément alimentaire.

Épices et aromates peuvent-ils vraiment aider à réguler la glycémie ?

La cannelle a la réputation d'abaisser les triglycérides, le cholestérol et la glycémie, en augmentant la sensibilité à l'insuline. Une longue série d'études, menées depuis les années 1990, semble confirmer son intérêt dans le diabète, notamment pour les personnes qui ne prennent pas de médicament à base de metformine. Mais il faut attendre environ deux semaines, pour juger des résultats et saupoudrer l'équivalent d'une demi-cuillerée à café par jour. « Le fenugrec a la même action que la cannelle, note le Dr Laurence Benedetti, et cette herbe aromatique peut aussi se saupoudrer (1 cuillerée à café) sur ragouts, volailles et légumes. » Les bienfaits supposés des autres condiments (sauge et origan principalement, mais aussi cumin, curcuma, clou de girofle ou réglisse) reposent pour une bonne



part sur leur utilisation en phytothérapie, sous formes d'huile essentielle, ou dans les médecines traditionnelles. Ce qui est sûr, c'est que, globalement, les aromates sont très bénéfiques pour la santé et aussi

très riches en antioxydants. Sans compter qu'ils relèvent les plats, permettant par la même occasion de réduire sel et graisses. Aussi, n'hésitez pas à les utiliser le plus souvent possible.

RÉGIME : 5 FAUSSES SALADES MINCEUR

Le printemps est de retour et avec lui, les envies de minceur et de salades légères. Mais attention : contrairement aux idées reçues, certaines salades peuvent être riches en calories. Zoom sur les salades à éviter (et celles à privilégier) si vous cherchez à perdre du poids.

La salade italienne : trop d'huile

Délicieusement tentante avec ses saveurs ensoleillées et ses accents du sud, la salade italienne occupe une place de choix sur les tables estivales. Mais attention, cette salade incontournable peut être très riche en matières grasses. Les légumes utilisés (poivrons, courgettes, tomates



séchées...) sont généralement conservés dans l'huile et donc bourrés de calories ! Le jambon cru est lui aussi très gras, tout comme le parmesan qui vient souvent agrémenter l'assiette.

La salade idéale : Remplacez les légumes à l'huile par d'autres tout simplement salés et grillés au four, le jambon italien par un blanc de poulet cuit sans matière grasse ou une tranche de jambon blanc découpé et dégraissé. Et à la place du parmesan ? Quelques billes de mozzarella !

La salade parisienne : trop riche en matières grasses

Déserts à la mayonnaise, des dés de gruyère ou de comté, des

cubes de jambon et des pommes de terre : la salade parisienne fait partie des salades les plus caloriques.

Riche en protéines et en sucres lents, elle est intéressante d'un point de vue nutritionnel mais demeure en effet trop riche en matières grasses. Heureusement, il existe quelques astuces simples pour l'alléger !

La salade idéale : Supprimez la mayonnaise et préférez le jambon en cubes (type épaule) aux fromages, très riches en lipides. N'hésitez pas à forcer sur les légumes : salade verte, tomates, haricots verts, carottes. Bourrés de fibres, pauvres en calories mais riches en vitamines : ils sont intéressants sur toute la ligne !

MÉNOPAUSE : UN RÉGIME EFFICACE POUR ÉVITER LES KILOS, ÇA EXISTE ?

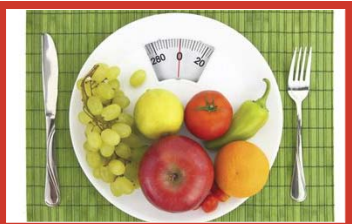
L'arrivée de la ménopause rime souvent avec kilos en trop. Nous sommes nombreuses à nous en débarrasser. Un régime miracle existe-t-il ? « Au lieu d'entreprendre un régime, généralement draconien, il vaut mieux revisiter et surveiller son hygiène de vie », estime Florence Piquet. Et par hygiène de vie, s'entend une alimentation équilibrée, variée, saine et plus frugale, une activité physique régulière,

une respiration optimum, une bonne gestion du stress... mais aussi une philosophie de vie pour accepter avec sérénité cette nouvelle étape de la vie féminine, qui ne marque en rien, sa fin.

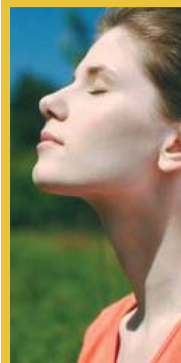
Leur origine

La ménopause peut s'accompagner de quelques kilos en plus sur la balance. En cause, les hormones : la carence en œstrogènes en-

traîne une chute de la masse maigre musculaire, tandis que la baisse de la production de progestérone favorise la rétention d'eau. Dans le même temps, le métabolisme de base ralentit, favorisant le stockage des graisses qui, autre modification consécutive à la ménopause, sont désormais stockées dans le haut du corps comme chez l'homme. Sans oublier bien sûr la composante psychologique...



LA COHÉRENCE CARDIAQUE, UNE TECHNIQUE DE RELAXATION EFFICACE



Si vous n'en avez jamais entendu parlé, sachez que c'est une excellente technique de relaxation qui vise à réguler les variations de vos battements cardiaques.

Si notre cœur est capable de s'emballer sous le coup d'une émotion, il est aussi possible de le calmer facilement : il suffit d'amplifier sa respiration. C'est le but de la cohérence cardiaque, une forme de biofeedback popularisée chez nous par le Dr David Servan-Schreiber (1961-2011). Même si le cœur bat régulièrement, en effet, les intervalles entre deux battements varient constamment. Quand ces variations augmentent et diminuent en suivant un rythme régulier, on dit qu'il y a cohérence cardiaque. En revanche, en cas de stress, de colère ou de frustration, les variations se produisent de façon chaotique. Grâce à un capteur de poids (posé sur le doigt ou sur l'oreille) et à un logiciel spécifique, un programme de cohérence cardiaque permet de visualiser sur ordinateur la courbe de notre cœur ainsi que celle de notre respiration, afin de ralentir et d'harmoniser les deux. Après s'être entraîné avec la machine (dans l'idéal trois minutes, trois fois par jour), on devient capable de réguler son système nerveux en toutes circonstances et de revenir plus rapidement à un état de calme après un effort sportif ou une forte émotion. De nombreuses études ont montré que cet outil aide à dompter l'anxiété, diminuer la tension artérielle et renforcer le système immunitaire.

De l'Espresso, M. P.

ZOOM SUR 3 TYPES DE MÉDECINES DOUCES

Utiliser les pierres, pratiquer la gemmothérapie ou encore se faire hypnotiser, sont encore des médecines très peu prises. En quoi consistent-elles ?



La gemmothérapie

Cette méthode thérapeutique s'inspire de la phytothérapie et de l'homéopathie, l'étymologie latine « gemme » signifiant pierre précieuse mais aussi bourgeon. Elle consiste à utiliser des bourgeons, des jeunes pousses, des radicules et des jeunes feuilles d'arbres ou de plantes. Selon les adeptes, les extraits embryonnaires de plantes fraîches seraient plus concentrés en principe actif que les plantes adultes utilisées en phytothérapie traditionnelle et donc plus efficaces. En revanche, elle n'est pas scientifiquement reconnue et fait partie des pratiques potentiellement

dangereuses citées par le ministère de la Santé.

Le pouvoir des pierres existe-t-il ?

La lithothérapie repose sur le pouvoir guérisseur des pierres et des cristaux et aurait la faculté de rééquilibrer les énergies. Elle est qualifiée de pseudo-science puisqu'aucune étude scientifique n'a prouvé son efficacité, ni l'existence de pouvoir ou d'énergie spécifiques des pierres ou des cristaux (améthyste, ambre, agate, cristal de roche...).

De plus, certaines pratiques peuvent être risquées. Par exemple, la Société française de pédi-

atrie (SFP) a mis en garde les jeunes parents contre l'utilisation des colliers d'ambre visant à soulager les poussées dentaires des bébés et qui peuvent s'avérer dangereux en raison des risques d'étranglement...

Que penser de l'hypnose ?

Cet état entre éveil et sommeil, initialement pratiqué en psychiatrie, est de plus en plus utilisé en médecine et en psychothérapie. Même si ses mécanismes d'action ne sont pas connus et que de nombreux scientifiques parlent d'effet placebo, elle semble efficace pour lutter contre certaines

dépendances comme le tabac, la douleur, le stress, les troubles de la sexualité, les phobies ou encore se préparer à un accouchement sans périgène. « Il ne faut pas de dons particuliers, toute personne peut pratiquer l'hypnose à condition qu'elle ait suivi une formation et que cette méthode soit exécutée dans une indication bien précise, comme l'addiction ou l'angoisse », précise le Dr Sauvage Boukris, médecin généraliste. Bon à savoir : l'hypnose n'est pas toute-puissante, elle ne peut pas faire agir la personne contre sa volonté, elle se contente de renforcer un état d'esprit déjà présent.

MÉDECINE CHINOISE : QUE DOIT-ON EN PENSER ?

Ce type de médecine intéresse de plus en plus les Occidentaux. Mais la médecine chinoise est-elle si bénéfique. Ou présente-t-elle des dangers ?

Pour évaluer scientifiquement les effets bénéfiques des techniques de médecine chinoise, l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière s'est doté d'un centre intégré de médecine chinoise, dirigé par le Pr Alain Baumelot, néphrologue, au sein duquel les expertises sont en cours. Objectif : évaluer les pratiques de cette médecine millénaire mais également développer son enseignement (par des médecins correctement et spécifiquement formés) afin de répondre à l'attente des patients en termes de prise en charge



globale. Si l'on annonce pour l'instant des résultats prometteurs, il est encore trop tôt pour dresser un premier bilan des évaluations actuelles. Toutefois, on sait déjà que la pharmacopée végétale chinoise est utile à de nombreuses fins thérapeutiques et qu'il serait dommage de s'en priver. Et que l'acupuncture a une réelle action antidouleur. À en croire les témoignages de très nombreux patients, notamment ceux des femmes enceintes dans les services obstétricaux, LAP-HP devrait bientôt produire un code de bonnes pratiques afin que ces traitements puissent cohabiter avec la médecine conventionnelle dans le seul intérêt des malades...

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC:

La SADC réaffirme son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Les Etats membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et tous les pays invités à la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui tenue à Pretoria ont réaffirmé leur soutien indéfectible au droit inaliénable du peuple du Sahara occidental occupé à l'autodétermination, conformément à la Charte des Nations unies et à l'Acte constitutif de l'Union africaine.

Au terme de deux journées, marquées par d'intenses activités et interventions, les Etats membres de la SADC, ainsi que des pays amis de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), ont adopté, mardi soir, une déclaration finale dans laquelle ils ont souligné leur soutien indéfectible à la concrétisation du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, et ce, conformément à la Charte des Nations unies et à l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA).

Les participants à la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui ont réaffirmé, également, le rôle de l'UA, en particulier du Conseil de paix et de sécurité de l'organisation panafricaine et de la Troïka, qui demeurent saisi de la question du Sahara occidental.

Saluant l'élan donné par la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité de l'ONU au traitement de la question sahraouie de façon «urgente et résolue», les participants à la conférence ont appelé, dans ce sillage, à la mise en œuvre «inconditionnelle» de toutes les résolutions de l'ONU et des décisions de l'UA sur le Sahara occidental, considérant que cela conduira à «une solution positive, pacifique et permanente répondant aux aspirations et à la volonté du peuple du Sahara occidental».

Appelant l'occupant marocain et le Front Polisario à s'engager sans conditions préalables à mener des négociations directes, les Etats membres de la SADC ont, en outre, invité le Conseil de sécurité de l'ONU à élargir le mandat de la Mission de l'Onu pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), afin qu'il inclut la surveillance de la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé par le Maroc.

Appel au respect de l'Acte constitutif de l'UA

S'adressant à la communauté internationale, les Etats participant à la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui ont exhorté celle-ci à continuer à fournir une aide humanitaire aux Sahraouis vivants dans les camps des



réfugiés. Un appel a été lancé aussi à toutes les parties concernées de s'abstenir de toute nouvelle exploitation illégale de ressources naturelles du Sahara occidental occupé, en tenant compte de l'avis du Conseiller juridique de l'ONU de février 2002, selon lequel une telle activité constituerait une violation du droit international à moins que le peuple sahraoui y ait consenti expressément. Dans leur Déclaration finale, les Etats membres de la SADC ont invité le Royaume du Maroc à adhérer aux principes et objectifs inscrits dans l'Acte constitutif de l'UA, notamment celui portant sur le respect des frontières coloniales telles qu'elles existaient au moment de l'indépendance des Etats africains. S'agissant du rôle de l'UA dans le règlement du conflit, les pays de la SADC ont exhorté le Sommet de l'organisation panafricaine à veiller à ce que la question relative au Sahara occidental soit inscrite à titre permanent à son ordre du jour et que des rapports lui soient présentés au cours de ses réunions périodiques. A l'adresse de l'ONU, les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe ont réclamé particulièrement la mise en place d'un mécanisme de surveillance visant à mettre fin à l'ex-

ploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc, à travers l'adoption de sanctions et autres mesures correctives en cas de violation du moratoire sur l'exploitation des ressources sahraouies.

Les Pays membres de la SADC n'ont pas omis de remercier, dans leur Déclaration, le gouvernement et le peuple de l'Afrique du Sud pour avoir accueilli la conférence de solidarité avec la RASD qui a réuni durant deux jours plus d'une vingtaine de chefs d'Etats africains, des ministres des Affaires étrangères des pays amis de la RASD (Kenya, Venezuela, Algérie, Cuba, Nicaragua, Nigeria, Angola), ainsi que des représentants d'organisations de la société civile et de mouvements de libération de pays africains.

Au terme de la conférence, les participants ont exprimé leurs condoléances et leur solidarité avec les populations des Républiques du Malawi, du Mozambique et du Zimbabwe, qui ont été durement touchées par les effets du récent cyclone «Idai», appelant à un soutien continu pour permettre à toutes les familles et communautés touchées des pays membres de la SADC à se remettre des effets de cette catastrophe.

NIGER:

10 civils tués dans une double attaque de Boko Haram

Au moins dix civils ont été tués mardi soir dans un attentat suicide et une attaque du groupe terroriste nigérien Boko Haram à N'Guigmi, dans la région de Diffa, dans le Sud-Est du Niger, a déclaré le maire de la ville cité par des médias. «Il y a eu deux types d'attaques: deux femmes kamikazes se sont fait exploser et des hommes armés ont mené une attaque en tirant (sur des civils) dans un quartier puis sont repartis. On a un bilan provisoire de dix morts plus les deux kamikazes», a expliqué Abba Kaya Issa, maire de N'Guigmi, qui accuse des éléments de Boko Haram. «Il y a aussi sept ou huit blessés», a-t-il déploré. «Une des kamikazes s'est fait exploser dans la cour de la maison d'un gendarme, à l'intérieur du camp de la gendarmerie et la deuxième a activé sa ceinture d'explosifs entre la mairie, le camp des gendarmes et la Préfecture», a-t-il détaillé.

Cette attaque est la première de cette envergure visant le cœur de N'Guigmi, une commune située au nord de Diffa, près du lac Tchad.

Elle intervient toutefois après une série d'autres attaques le week-end dernier et ces dernières semaines dans le Sud-Est du Niger.

Samedi dernier, une série d'attaques a fait 14 morts dans quatre localités du Sud-Est nigérien, selon un bilan du gouvernorat de la région de Diffa.

«Nous avons constaté une résurgence des activités de Boko Haram contre les populations qui lui ont tourné le dos» en refusant de «collaborer», a reconnu Mohamed Mouddour, le gouverneur de Diffa, à la télévision publique. Jeudi dernier, les extrémistes de Boko Haram avaient déjà tué huit personnes, dont une femme, à Karidi, un village de la commune de Gueskérou, dans le Sud-Est, près du Nigeria, selon les autorités locales.

L'AMBASSADEUR ET CONSEILLER AU MINISTÈRE SAHRAOUI DES AE, MOHAMED YESLEM BEISSAT:

La conférence de Pretoria pour le soutien aux Sahraouis est un «événement historique»

L'ambassadeur et conseiller au ministère sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Yeslem Beissat, a affirmé que la conférence de solidarité avec le Sahara occidental, organisée à Pretoria les 25 et 26 mars, à l'initiative de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est «un événement historique» qui va contribuer à la lutte du peuple sahraoui pour l'obtention de son droit à l'autodétermination.

S'exprimant dans une déclaration mardi soir à l'APS, à l'issue de cette conférence qui s'est tenue dans la capitale sud-africaine, Mohamed Yeslem Beissat, a salué fortement l'engagement et le soutien exprimés par les Etats membres de la SADC pour le Sahara occidental, affirmant que la réunion des chefs d'Etats africains et autres dirigeants d'envergure mondiale est «un message fort adressé au Royaume du Maroc pour qu'il cesse son occupation illégale des territoires sahraouis».

Les pays africains qui ont vécu des guerres de libération à cause de la négation de leur droit à l'autodétermination ont exprimé, à l'occasion de cette confé-

rence leur soutien indéfectible à la cause du peuple sahraoui et dénoncé vigoureusement l'occupation marocaine des territoires sahraouis.

A ce propos, le diplomate sahraoui a souligné que «les participants à cette conférence inédite ont été unanimes à appeler le Maroc à cesser son occupation du Sahara occidental et le pillage de ses ressources naturelles». M. Beissat a affirmé, en outre, que la conférence a été une occasion pour demander au Royaume marocain de mettre fin à la «violation flagrante» de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA), d'autant plus qu'il fait partie de cette organisation panafricaine.

«C'est une action hostile non seulement envers le Sahara occidental, mais contre toute l'Afrique. Ceci constitue un précédent hautement dangereux pour l'avenir du continent. Nous ne pouvons permettre au Maroc de continuer à occuper illégalement les territoires sahraouis et d'être membre de l'UA», a dénoncé l'ambassadeur sahraoui. S'agissant des travaux de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, Mohamed Yeslem

Beissat a relevé que c'est «la première fois que des chefs d'Etats et de gouvernements de pays membres des Nations unies, venant des trois continents, sont réunis pour exprimer leur solidarité avec le peuple sahraoui». Evoquant un «esprit global de l'impatience de la communauté internationale vis-à-vis de l'occupation du Sahara occidental», le diplomate sahraoui a soutenu dans ce sillage que «le Maroc a abusé de façon inacceptable de la patience du monde». La conférence de la SADC, qui s'est déroulée au siège du ministère sud-africain des Affaires étrangères et de la coopération internationale a réuni durant deux jours des chefs d'Etats, des ministres des Affaires étrangères, mais aussi des dirigeants et des représentants de partis africains au pouvoir, des syndicalistes, des parlementaires et des acteurs d'organisations de la société civile, ainsi que une centaine de journalistes venant de plusieurs pays africains et occidentaux. Parmi les participants figurent des chefs d'Etat et de gouvernement du Lesotho, de la Namibie, de l'Ouganda, de la République démocratique arabe sahraouie (RASD), de l'Afrique

du Sud, du Zimbabwe, ainsi qu'une délégation de haut niveau de l'Angola, du Botswana, de la République démocratique du Congo, du Malawi, des îles Maurice, du Mozambique, de la République-Unie de Tanzanie et Zambie.

Etaient également présents des chefs de diplomatie des pays amis de la RASD, notamment l'Algérie, représentée par le Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, de Cuba, de la République du Timor-Leste, du Nigeria, du Nicaragua, ainsi que le Venezuela. A l'issue de ces travaux, une Déclaration finale a été adoptée, dans laquelle les pays membres de la SADC et pays invités ont réitéré leur soutien indéfectible au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

A cet effet, un programme politique et diplomatique a été arrêté, comprenant plusieurs actions et démarches notamment envers des pays influents, membres du conseil de sécurité de l'ONU, de l'UA pour soutenir les Sahraouis à accéder à leur indépendance.

ONU-SYRIE-GOLAN-ÉTATS-UNIS: Après la décision de Trump sur le Golan, le Conseil de sécurité appelé à se réunir

La décision du président américain Donald Trump reconnaissant officiellement la «souveraineté d'Israël» sur le Golan syrien a jeté un pavé dans la mare et poussé la Syrie à lancer un appel au Conseil de sécurité de l'ONU pour programmer prochainement une réunion extraordinaire afin de discuter de la question de la souveraineté de ce territoire occupé.

Damas a appelé mardi à une réunion d'urgence du Conseil de sécurité, suite à la décision des États-Unis, la veille, de «reconnaître la souveraineté d'Israël» sur ce territoire occupé depuis 1967 et annexé en 1981.

Le président Donald Trump a signé lundi à la Maison Blanche le décret reconnaissant officiellement la «souveraineté d'Israël» sur le Golan.

Selon des sources diplomatiques, une date doit être déterminée par la présidence du Conseil de sécurité pour la tenue de la réunion pour discuter de la question de la souveraineté du Golan.

La France, qui la tient en mars, peut donc la convoquer d'ici à dimanche.

Sinon, à partir de lundi, ce sera le tour de l'Allemagne de la programmer.

Il n'y a pas de certitude que la réunion ait lieu, a néanmoins relevé un diplomate. Il suffirait qu'un des 15 pays membres du Conseil demande un vote de procédure, et que lors de ce vote neuf pays s'opposent à sa tenue. Mardi matin, lors d'une réunion mensuelle consacrée au conflit israélo-palestinien, plusieurs membres du Conseil avaient laissé transparaître leur exaspération face au choix des États-Unis de briser le consensus international.

Des résolutions de l'ONU attribuent à la zone un statut de «territoire occupé» illégalement.

Ces États dénoncent la politique du «fait accompli» suivie par la Maison Blanche, qui avait déjà décidé en 2018 de considérer unilatéralement El Qods occupée comme capitale d'Israël.

En particulier, les cinq pays européens membres du Conseil (Allemagne, France, Royaume-Uni, Belgique et Pologne) avaient rappelé dans une déclaration solennelle qu'ils ne reconnaissent «pas la souveraineté d'Israël sur les territoires occupés par Israël depuis juin 1967, incluant le plateau du Golan». L'annexion d'un territoire par la force est interdite par le droit international, avaient-ils souligné.

«Toute déclaration sur un changement unilatéral de frontière va à l'encontre des règles sur l'ordre international et la Charte des Nations unies».

Lors de la discussion, l'ambassadeur français François Delattre avait dénoncé de manière virulente l'attitude de Washington.



Craintes d'une nouvelle vague de tensions au Proche-Orient

La récente prise de position du président américain qui n'est pas à sa première sortie médiatique controversée a suscité une vive réaction internationale.

La Syrie, la Russie ainsi que plusieurs États arabes ont rejeté la décision des États-Unis de reconnaître la «souveraineté» d'Israël sur la partie occupée du Golan syrien.

De son côté Damas l'a qualifiée de «violente attaque contre l'intégrité territoriale de la Syrie».

Dans une première réaction à la décision américaine, la Russie a dit craindre une «nouvelle vague de tensions au Proche-Orient».

«Malheureusement cela peut conduire à une nouvelle vague de tensions dans la région du Proche-Orient», a averti la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova.

L'Arabie Saoudite, traditionnellement allié de Washington, a elle aussi condamné la décision de Donald Trump de reconnaître l'annexion par Israël du plateau du Golan, y voyant une violation du droit international. Ce pays «exprime son rejet ferme et condamne la déclaration de l'administration américaine reconnaissant la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan syrien occupé» alors que le président iranien Hassan Rohani a accusé mardi Donald Trump de «colonialisme».

Au Caire, le secrétaire général de la Ligue arabe Ahmed Aboul Gheit, a jugé la décision de M. Trump «nulle et non avenue dans le fond et la forme». Le Koweït a estimé, de son côté, que la décision américaine n'aurait pas à l'établissement de la paix et remettrait en cause le rôle des États-Unis en tant que médiateur.

La Jordanie a dénoncé une «déci-

sion unilatérale qui provoquerait davantage de tensions dans la région».

A Beyrouth, le ministère des Affaires étrangères a rejeté une mesure qui «viole le droit international et nuit aux efforts pour une paix juste». Pour ce qui est du ministère canadien des Affaires étrangères, il a réaffirmé qu'Ottawa ne reconnaît pas la souveraineté israélienne sur le plateau syrien du Golan et qu'il n'a pas changé sa position à ce sujet.

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a carrément condamné la reconnaissance par les États-Unis de la «souveraineté» d'Israël sur le plateau syrien occupé du Golan, y voyant «une consécration du fait accompli et une légitimation de l'occupation israélienne du Golan».

Cette mesure «constitue une violation flagrante de la légalité internationale et des résolutions des Nations Unies».

Les Nations unies ont de leur côté affirmé lundi que le statut du Golan syrien n'a pas changé et qu'elles considèrent toujours «l'annexion de ce territoire par Israël comme nulle et non avenue».

Dans une résolution adoptée en 1981 par le Conseil de sécurité, les 15 membres de l'instance suprême de l'ONU ont réaffirmé à l'unanimité que «la décision d'Israël d'imposer ses lois, sa juridiction et son administration sur le plateau du Golan syrien occupé est nulle et sans effet juridique sur le plan international».

L'entité israélienne a occupé une grande partie du Golan syrien (1.200 km²) lors de la guerre israélo-arabe de 1967, avant de l'annexer en 1981.

Cette annexion n'a jamais été reconnue par la communauté internationale.

YÉMEN: Le conflit toujours dans l'impasse malgré les efforts de l'ONU

Quatre ans après l'intervention militaire de la coalition menée par l'Arabie saoudite au Yémen, le conflit s'enlise, la situation humanitaire se dégrade et l'espoir d'une paix ne se profile pas encore avec la reprise des combats à Hodeïda malgré le cessez-le-feu conclu sous l'égide de l'ONU entre les parties en conflit.

Depuis 2015, le Yémen est le théâtre d'un conflit opposant les forces gouvernementales aux Houthis qui contrôlent la capitale yéménite Sanaa et le port de Hodeïda.

Une coalition sous commandement saoudien est intervenue dans ce pays en soutien au gouvernement, et les combats ont fait plus de 10 000 morts et provoqué la pire crise humanitaire en cours dans le monde, selon l'ONU. Alors qu'un cessez-le-feu dans le port stratégique d'Hodeïda (ouest) avait été négocié dans le cadre d'un accord entre les belligérants à Stockholm le 21 décembre 2018, sous l'impulsion de l'Envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, les raids aériens de la coalition n'ont pas cessé et ces accords peinent à être appliqués.

Mardi, 15 personnes ont été victimes de raids aériens menés sporadiquement par la coalition près d'un hôpital à Saada dans le nord du pays, dont 7 morts et 8 blessés, selon une ONG britannique «Save the children», qui a appelé à «la suspension immédiate de vente d'armes aux deux parties prenantes et mettre une pression diplomatique» pour mettre fin à ce conflit.

«Un missile a touché une station essence près de l'entrée de l'hôpital de Ritaf à une centaine de kilomètres de Saada dans le nord ouest du pays à 9h30», a expliqué l'ONG, précisant que parmi les victimes figurent du personnel de santé et des vigiles appelant à une «enquête d'urgence sur cette nouvelle atrocité».

Lundi déjà, des combats ont fait 5 morts à Hodeïda, ville portuaire de l'ouest du Yémen.

En réponse à ces atrocités, plusieurs dizaines de milliers de personnes dont de nombreuses familles, s'étaient rassemblées mardi dans la capitale Sanaa scandant notamment des slogans hostiles à l'Arabie saoudite.

Du côté des ONG, les appels à cesser la vente des armes à l'Arabie saoudite n'ont pas cessé.

La France, l'Angleterre ont été appelées à suivre l'exemple de l'Allemagne qui a suspendu ses ventes d'armes à Ryadh.

Un nouveau plan de l'ONU pour le retrait des combattants à Hodeïda

L'accord de Stockholm dirigé par l'Envoyé spécial de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths, comprenait un cessez-le-feu à Hodeïda, des dialogues politiques, l'ouverture de corridors humanitaires et des échanges de prisonniers.

Jusqu'à présent, un arrêt de combats et la réduction des violences ont bien eu lieu, mais ni l'ouverture des corridors humanitaires ne s'est produite, ni les échanges de prisonniers.

Et depuis deux ou trois semaines, les combats ont repris à Hodeïda dans les parties est et sud.

Selon Tom Peyre-Costa, du Conseil norvégien pour les réfugiés, il existe une grande hypocrisie dans ce conflit, au moment où la France, l'Angleterre et les États-Unis promettent des dons humanitaires, ils financent la guerre et allouent plus d'argent aux bombes qu'à l'aide.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a de son côté réclamé un accès aux populations vulnérables dans les zones difficiles d'accès de la province yéménite du Hajjah (nord-ouest) en raison d'un regain de violence, dans les endroits où les besoins sont les plus pressants se situent dans les zones sensibles de la ligne de front.

«Le PAM doit pouvoir accéder librement et sans entrave à ces populations vulnérables si l'on veut éviter que la sécurité alimentaire ne se détériore», a demandé la porte-parole de l'agence onusienne à Genève, Hervé Verhoosel. Néanmoins, un nouveau plan de l'ONU pour le retrait des combattants de la ville de Hodeïda, va être présenté au gouvernement yéménite et aux Houthis, avait déclaré le médiateur de l'ONU Martin Griffiths.

«Après des discussions constructives avec les deux parties, il y a un progrès important vers un accord de mise en oeuvre de la première phase de ce redéploiement», a-t-il déclaré précisant que les détails opérationnels vont être présentés aux parties pour approbation «rapidement», sans donner de date qui marquerait un premier pas vers un apaisement des tensions.

Selon des diplomates onusiens, les Houthis ont refusé de se retirer des ports comme le prévoyait la première phase de l'accord par crainte que des forces liées à la coalition se saisissent des installations portuaires.

M. Griffiths a dit espérer une «rapide validation du plan» et s'est montré confiant qu'un accord mènerait à un règlement politique de la guerre, mais les Nations unies se sont montrées prudentes quant au succès futur de cet accord. «Je ne veux pas avoir l'air trop confiant sur ce sujet.

APS

ELECTIONS MUNICIPALES EN TURQUIE: 58 millions d'électeurs aux urnes dimanche prochain

Près de 58 millions d'électeurs turcs se rendront aux urnes dimanche prochain pour élire leur maire et leur muhtar, sorte de chef de quartier, avec une attention particulière pour les 30 municipalités métropolitaines qui constituent le cœur économique du pays.

Les élections municipales revêtent une importance capitale, selon le président turc Recep Tayyip Erdogan, particulièrement sur le plan sécuritaire. «Ces élections ne sont pas seulement des élections



pour élire des maires. Ce sont aussi des élections concernant notre survie», a indiqué M. Erdogan lors d'un meeting à Mus (est) lundi. Les élections de dimanche se tiennent dans un contexte économique critique pour la Turquie, marquée par une récession et l'inflation.

Pour enrayer la grogne, M. Erdogan a ordonné le mois dernier aux maires d'Istanbul et Ankara d'ouvrir leurs propres stands de fruits et légumes vendus à prix cassés.

BECHAR:

Commémoration du 59^e anniversaire de la mort du Colonel Lotfi et ses compagnons

La commémoration du 59^e anniversaire de la mort du Colonel Lotfi et de ses compagnons, les martyrs commandant Farradj, Zaoui Cheikh et Brik Ahmed, le 27 mars 1960 lors de la glorieuse bataille de Djebel Bechar, a donné lieu hier à une cérémonie de recueillement en présence des familles de ces martyrs.



La cérémonie, qui s'est déroulée au lieu même de cette bataille à quelques encablures de Bechar, a été marquée par un dépôt de gerbes de fleurs et la levée des couleurs en hommage à ces martyrs de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954. Plusieurs moudjahidine et des membres des familles de ces martyrs ont souligné,

lors de leur prise de parole à cette occasion, les sacrifices consentis par le colonel Lotfi et ses compagnons pour la libération du pays du joug colonial, et pour que le peuple algérien puisse vivre dans la liberté et la dignité. En marge de cette cérémonie, une exposition de documents photographiques sur les acti-

vités politiques et militaires du FLN-ALN dans la wilaya V historique et spécialement sa zone huit a été organisée au musée local du Moudjahid. L'objectif étant de permettre aux nouvelles générations de s'imprégner des sacrifices consentis par leurs aïeux pour la libération totale du pays du colonialisme Français.

MILA:

Découverte de 3 anciennes sépultures dans une grotte à Tadjenanet



Des travaux de creusement pour la pose de canalisations d'eau potable ont fortuitement révélé l'existence d'une ancienne grotte souterraine contenant trois sépultures dans la région d'Ouled Bouzid dans la commune de Tadjenanet (wilaya de Mila), a indiqué mardi le chef du service de patrimoine culturel à la direction de la culture, Lezghed Chiaba.

Le même cadre a précisé à l'APS que «les sépultures se trouvaient dans une grotte de 8 mètres de long creusée à 1,4 mètre de profondeur». Exhumés d'une manière «anarchique» par l'entreprise chargée des travaux de pose de réseau d'eau, «les squelettes ont été entièrement endommagés et sont actuellement déposés au siège de la bri-

gade de la Gendarmerie nationale», a encore fait savoir la même source.

«Les services de la direction de la Culture eurent actuellement à mener une recherche approfondie pour déterminer la période à laquelle remonteraient ces sépultures. Toutefois, la découverte des pièces de poteries près de la grotte laissent penser que cette excavation funéraire daterait de périodes reculées», a ajouté M. Chiaba.

«Le transfert hâtif des squelettes a privé les spécialistes d'informations sur la technique d'enterrement, la position et l'orientation des cadavres qui auraient éventuellement contribué à dater rapidement cette découverte», a encore considéré M. Chiaba.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - Algérie Télécom - Spa

Direction Générale

NIF: 000216001808337

Division Achats, Moyens & Patrimoine

Direction Administration Des Marches

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°07/AT/DAMP/DAM/2019

Un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

ACQUISITION A COMMANDES DE MICRO-ORDINATEURS REPARTI EN DEUX (02) LOTS :

Lot N°01 : Micro-ordinateurs de bureau (04 types).

Lot N°02 : Micro-ordinateurs portables (02 types).

ELIGIBILITE DES CANDIDATS:

L'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné aux :

➤ Fabricant.

➤ Représentant officiel.

En outre, dans le cas d'un représentant officiel, le soumissionnaire doit joindre aux documents constitutifs de l'offre technique, une pièce justifiant son droit à représenter le fabricant.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie télécom à l'adresse suivante :

Direction Générale d'Algérie Télécom

Division Achats, Moyens & Patrimoine

Direction Administration Des Marches

Département Préparation des marchés

Service Appels d'Offres

Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia

- Alger - Algérie

Contre le versement d'un montant de dix mille dinars (10 000 DA), le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (au niveau du siège de la Direction générale d'Algérie Télécom), non remboursable. Représentant les frais de documentation et de reprographie par versement aux comptes bancaires :

Compte en dinars N°001 00648 0300 000 001/42.

Présentation des offres :

1. Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention « dossier administratif ».
2. L'offre technique (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention « offre technique ».
3. L'offre financière (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention « offre financière ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°07/AT/DAMP/DAM/2019

ACQUISITION A COMMANDES DE MICRO-ORDINATEURS REPARTI EN DEUX (02) LOTS

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Administration Des Marches

Département Préparation Des Marches

Service Appels d'Offres

Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia - Alger - Algérie

La date limite de dépôt des offres est fixée à Vingt et un (21) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de Cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

LE PRÉSIDENT DU HCLA, SALAH BELAÏD : «Rechercher des mécanismes pour sortir de l'hybridation linguistique prévalant dans les réseaux sociaux»

Le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd a plaidé, mardi à Alger, pour la recherche de mécanismes favorisant une sortie du phénomène de l'hybridation linguistique qui s'accroît jour après jour et qui prévalent sur les réseaux sociaux, appelant à tirer profit de ces moyens pour développer la langue arabe et éviter sa détérioration.

«Nous vivons aujourd'hui une détérioration linguistique qui s'accroît de façon inégale et qui se développe constamment parmi ses jeunes auteurs de différentes tranches d'âge, et ce à travers les réseaux sociaux, ces jeunes qui utilisent et exercent une fusion de types d'expression tirés des différentes langues quotidiennes, à savoir l'arabe classique, le dialecte et les langues étrangères», a précisé, le Professeur Belaïd, également membre actif au sein de l'Académie de langue arabe du Caire (Egypte), dans une intervention prononcée à l'ouverture des travaux du colloque scientifique à la Bibliothèque nationale (Hamma), placé sous le thème «La langue moderne des jeunes». Affirmant que l'hybridation linguistique utilisée est rejetée par l'ensemble des langues, M. Belaïd a cité l'exemple de campagnes lancées par certains peuples afin d'épurer leurs langues de la fusion linguistique, et a fait remarquer «un certain laxisme dans notre utilisation de la langue arabe à travers les moyens de communication». Après avoir passé en revue une série de facteurs et de phénomènes qui laissent les jeunes se pencher vers la langue la plus forte, oubliant ainsi leurs langues et leur personnalité, le président du HCLA a estimé que notre société «nécessite des référentiels arabes linguistiques et des plans de rattrapage,

et doit veiller à la mise en application de ces référentiels en commençant par les établissements scolaires, tout en ouvrant des comptes sur les réseaux sociaux en langue arabe et en œuvrant au développement du contenu numérique de façon scientifique». Il a relevé, également, la nécessité pour les institutions médiatiques d'accorder un intérêt particulier au langage des réseaux sociaux en associant les chercheurs spécialisés en la matière, et d'exhorter la société civile à la contribution à «tout ce qui est au service de la citoyenneté linguistique en luttant contre l'hybridation et en animant des colloques et des concours en vue de la préservation de la pureté de la langue arabe». En outre, M. Belaïd a appelé la famille, l'école et la corporation médiatique à assumer leur responsabilité vis-à-vis de cette dégradation linguistique et à chercher des solutions utiles en vue d'accompagner les jeunes dans leur langage de communication, de la promotion de la langue arabe, premier outil principal, et de la sensibilisation permanente, par les médias, du public à faire usage de la langue académique, en sus de la réalisation des corpus relatifs à l'hybridation linguistique. Pour sa part, le président du Haut Conseil Islamique (HCI), Bouabdallah Ghilamallah a appelé, dans son intervention, les médias à œuvrer à la promotion de la



langue arabe, vu leur influence sur l'auditeur, le téléspectateur et le lecteur, et à s'efforcer de trouver des styles, des tournures linguistiques, des synonymes et des mots savants car la langue arabe n'est pas stérile, a-t-il ajouté. Il est à noter que la première journée du colloque scientifique a vu la présentation de plusieurs interventions s'articulant autour du rôle de la langue arabe dans la construction de l'identité des jeunes et du langage moderne utilisé par les jeunes sur les réseaux sociaux. Le colloque se poursuivra mercredi avec la présentation de plusieurs documents relatifs au sujet abordé, et sera couronnée par des recommandations devant être soulevées, par la suite, aux parties concernées.

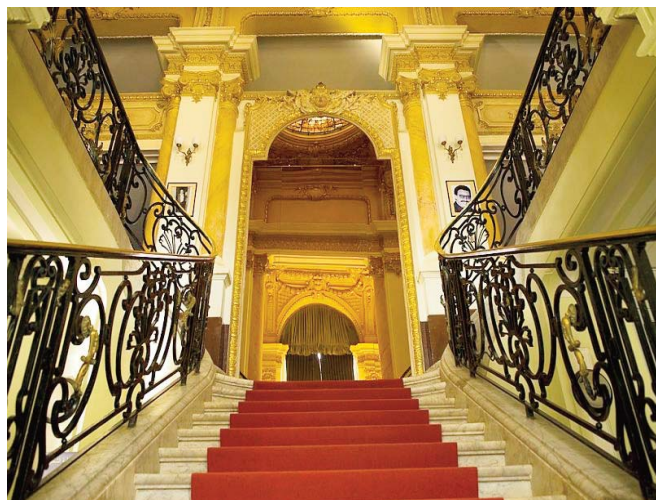
Le Théâtre régional d'Oran en tournée à Mascara, Alger et Ain Témouchent

Le Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Aloulou» a présenté hier à Alger, la pièce «El Fahla», dans le cadre d'une tournée dans nombre de villes coïncidant avec les vacances scolaires du printemps, a-t-on appris de la direction de cet établissement culturel.

Le TRO a entamé sa tournée samedi dernier à Mascara par la représentation de la pièce «El Harraz», une expérience prometteuse d'un nouveau genre en Algérie, à savoir le «théâtre de rue», favorablement accueilli par le public.

Cette pièce d'une demi-heure est mise en scène par Leila Touchi. Deux représentations de cette pièce ont été eu lieu en 2018 en marge de manifestations organisées par des associations culturelles, notamment la tournée en mai 2018 à l'initiative de l'association «Bel Horizon» où la pièce a été jouée devant plus de 2.000 spectateurs. La pièce théâtrale «El Fahla», qui sera présentée demain à Alger a été reproduite l'année dernière. La pièce «El Ghalta» sera donnée le 29 mars à Mascara et une autre dédiée aux enfants «Pinocchio» le 31 mars à Ain Témouchent. La pièce «El Ghalta», écrite par Said Hafsi et mise en scène par Moulay Meliani, traite du thème de la vision traditionnelle des couples au sein de la société. Le comédien Mustapha Mirait interprète le rôle de Ammar, un enseignant du secondaire, nouveau marié qui est en face à des problèmes financiers, alors que son épouse tente de le convaincre de la laisser travailler pour l'aider à construire leur vie. Cette œuvre théâtrale a été primée lors du Festival national du théâtre professionnel en 2016 en obtenant le prix du meilleur rôle principal pour Mustapha Mirait et de la meilleure composition musicale de Mohamed Zami. Le TRO a adopté une nouvelle politique de diversification de ses productions comme solution au problème de manque de financement et pour répondre aux attentes des fans du 4e art, selon sa direction.

THÉÂTRE «Pinocchio» à l'ouverture du prochain Festival de marionnettes d'Ain Témouchent



Le spectacle «Pinocchio» du Théâtre régional d'Oran (TRO) a été sélectionné pour la cérémonie d'ouverture du prochain Festival culturel national de marionnettes, prévue le 31 mars à Ain Témouchent, a-t-on appris mardi du directeur du TRO, Mourad Senouci.

Le TRO participera au Festival indiqué avec «Pinocchio», une de ses nouvelles productions qui sera jouée en hors compétition

à l'ouverture du Festival de marionnettes d'Ain Témouchent, a précisé à l'APS le même responsable. Ce spectacle signé Kada Bensmicha connaît un grand succès auprès des enfants depuis la première représentation donnée en octobre dernier sur la scène du TRO qui multiplie les séances pour satisfaire un maximum d'enfants. Le numéro de marionnettes basé sur les aventures du célèbre personnage «Pin-

nochio» est également à l'affiche mercredi au TRO à l'ouverture de la nouvelle édition de la manifestation «Vacances au théâtre» coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale du Théâtre. «Une large diffusion de cette nouvelle production est aussi programmée à travers les zones enclavées où les activités théâtrales n'arrivent pas souvent», a fait savoir le directeur du TRO.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité « ANEP/ SPA »

UNITÉ RÉGIE
PUBLICITAIRE



COMMUNIQUÉ

La Régie publicitaire de l'entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) informe l'ensemble de ses clients du prochain lancement de son nouveau site BOMOP (www.bomop.anep.dz) qui sera opérationnel à partir du 03 Mars 2019.

La conception du nouveau site répond aux exigences de l'heure en termes d'adaptabilité, célérité et de réactivité. Information en temps réel, large diffusion, organisation des annonces par secteurs d'activités et diversification de l'offre, avec quatre packs (Classique, Bronze, Silver et Gold), feront du nouveau BOMOP l'outil indispensable pour tout opérateur et tout prestataire en quête d'un marché public, qui pourront également bénéficier de prises en charges d'alertes sur les annonces et des dates d'ouverture des plis avec les packs : Bronze, Silver et Gold.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Section de recherches

 Réalisateur : Chandra Wilson
 Avec : Ellen Pompeo, Kim Raver


Une jeune créatrice de mode, Sophie Delcroix, est assassinée. Elle a été brûlée vive, après avoir reçu le prix du meilleur espoir du stylisme lors d'une soirée organisée sur l'une des plus belles plages de Cannes. L'équipe de la SR découvre un milieu sans pitié, en interrogeant les proches de Sophie comme le couple Baumard, Pierre-François, couturier renommé, et son épouse Victoria, ancien mannequin, mais aussi son ex-copain, Quentin.

France 2 21:00

Envoyé spécial



Nos très chères régions. Trois ans après la création des super régions, certains dénoncent des gaspillages. De l'Occitanie à l'Aquitaine en passant par les Hauts-de-France, «Envoyé spécial» a traqué les dépenses et enquêté sur les aberrations de la réforme. Quand la justice se trompe. Condamnée à 20 ans de prison pour violences ayant entraîné la mort de sa fille Fiona, Cécile Bourgeon, vient pourtant de recouvrer la liberté... à cause d'une erreur de procédure. Enquête sur ces dysfonctionnements. Les oubliés de Kaboul. L'Armée française a recruté plus de 800 travailleurs afghans (interprètes, magasi- niers, ouvriers...) lors de son déploiement dans ce pays d'Asie centrale. Considérés comme des traîtres par les talibans, ils se battent désormais pour obtenir un visa.

France 3 21:05

Meurtres à Grasse

 Réalisateur : Karim Ouaret
 Avec : Lorie, Annie Gregorio


Dans le magnifique village de Grasse, un cadavre est retrouvé dans une cuve à enflourage, recouvert de graisse brûlante. Les premières constatations orientent les enquêteurs vers la légende de la 13e note. Cette essence mythique, dont l'origine remonte à l'Égypte ancienne, est la quête ultime de tous les parfumeurs. Marianne Dusseyre, commandant de police, doit faire équipe avec son ex-belle-fille, Sophie Mournel, dans la cité provençale. Cette collaboration, qui est loin de l'enchanter, lui permet d'entrer dans l'univers très particulier des grands parfumeurs.

CANAL+ 21:05

The Little Drummer Girl d'après John Le Carré

 Réalisateur : Park Chan-wook
 Avec : Florence Pugh, Alexander Skarsgård


Au Liban, Charlie parvient à infiltrer un groupe paramilitaire palestinien qui s'entraîne jour et nuit dans un lieu tenu secret. Pendant ce temps, à Londres, Marty et Gabi interceptent plusieurs messages envoyés par Khalil à ses différentes cellules. Au même moment, le gouvernement israélien décide de lancer des frappes aériennes contre cinq camps palestiniens. Gabi craint pour Charlie qui pourrait se trouver dans l'un d'entre eux.

6 21:00

9-1-1

 Réalisateur : Bradley Buecker
 Avec : Angela Bassett, Connie Britton

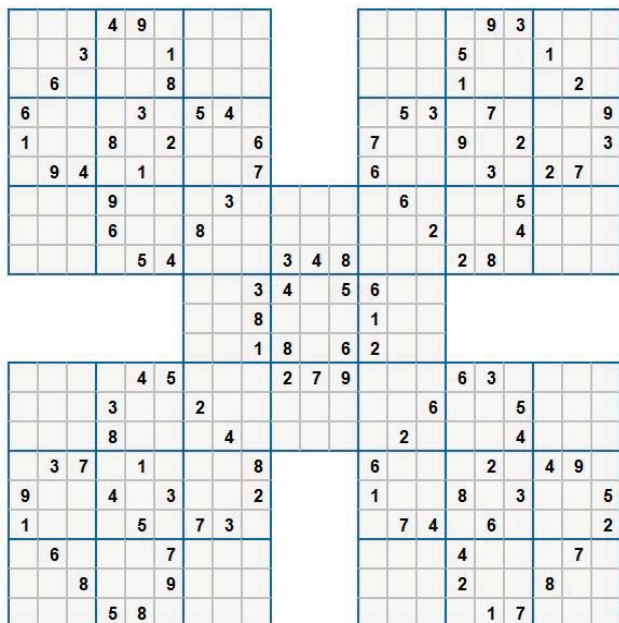

Abby Clark est standardiste au centre d'appels des urgences, le 911. Un métier stressant auquel elle se consacre avec dévouement tout en s'occupant de sa mère, Patricia, atteinte de la maladie d'Alzheimer. De leur côté, Bobby Nash et son équipe de pompiers interviennent en urgence dès qu'une situation l'impose. Le jeune et efficace Evan Buckley en fait partie. Mais il a quelques problèmes avec la discipline. Athena Grant est, quant à elle, une policière loyale et responsable qui traverse une passe difficile au sein de sa famille.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2127

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

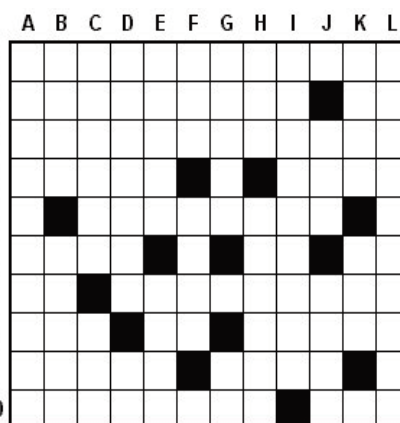


"Le passé est passé, mais retiens les leçons qu'il t'a enseigné."

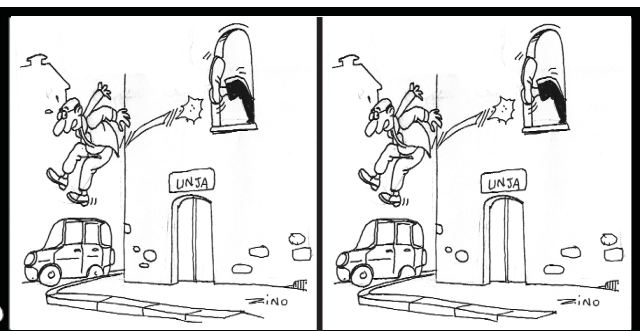
Henri-Frédéric Amiel

Mots croisés n°2127

- Horizontalement :**
- 1 - Vraiment déconcertantes
 - 2 - Mérite d'être tourné en ridicule - Et pas ailleurs
 - 3 - Dispositif énergétique
 - 4 - Enrober de chapelure - Choisir avec soin
 - 5 - Malmenée par la critique
 - 6 - Avance sans but - Du matin - Cours turinois
 - 7 - Lumière de Cléopâtre - Changer de niveau
 - 8 - Poème à chanter - Entré dans la famille - Extraordinaire
 - 9 - Doté - Nanti
 - 10 - Pompe - Ce n'est pas le Concorde, mais il vole
- Verticalement :**
- A - Mettront en harmonie
 - B - Appela de loin - Photographe toujours coûteux
 - C - Se soulager - Fabrique de cadres
 - D - Mettras en vers - C'est le 43
 - E - Eau de Grenoble - Marie
 - F - Phonème - Bien parti
 - G - Contestation immobilière - Première en gamme
 - H - Echo emplumé - Châtiment semblable au crime
 - I - Sans ambiguïté
 - J - Classique mais mauvaise conseillère - Engagement religieux
 - K - Patron d'orfèvrerie - Presque rien
 - L - Station de soins en plein air



Terreurs



auto tout terrain	côté au soleil	sanie	quide de timonier	imaginer	plaine lunaire	partira au galop
cousin éloigné	païsannes	provenir		maison d'oïssillons	épouse d'Adam sèche-resse	dérobas
appareils de gym			fromage normand prénom de reine			
créatures			oiseau à bon duvet élément liquide		sous si	
					donnent des voix	
sacramentels				concurrent traumatisais		
bouche de pincor		sanquiers femelles			quantité précise paresseux	
		attiras				
décharge				ne dit point autocar urbain		flux de radiations
arbre des marais			protègera là			
					fabrique de cadres antique pilote	rougis-sent légèrement
décerne						
cheminés		se termina qaran-tissait			port phénicien éloquent	
				midi		lac des Pyrénées
s'esclaf-ferait disparition			siffle-riions moines solitaires	c'est aussi do		
	crochet d'éta-liier touchais le rivage		choix elle arrose Chartres			affirma-tion
faillie				plus très jeune		
				combe		manquer de façon populaire
pirates mais officiels	vendeur de fusils					césium chimique titre légal
	dévastée				grave défaut cherche à endormir	
début de rivière		en outre		huître réputée lieu de combats		
sorte		bati soli-dement				
			vert pâturage point de saignée		plus dans le coup affluent du Rhin	
parties de lustre accident musical		macule-rait article de souk				soleil du Nil
			passa à l'eau			
uniques				adminis-trera		

Solution

[illegible]

RUSSIE L'agence russe antidopage a renvoyé tous ses inspecteurs

L'agence russe antidopage (Rusada) a licencié la totalité de ses inspecteurs dans le cadre de sa profonde refonte entreprise après un scandale de dopage institutionnel des athlètes du pays, a indiqué son directeur.

«L'agence a subi une transformation sérieuse, profonde et complète avec le remplacement de 90% de ses employés et de la totalité de ses inspecteurs», a déclaré lors d'une conférence de presse à Moscou Iouri Ganous, nommé l'année dernière à la tête de la Rusada dans le but de restaurer sa crédibilité.

«Les experts internationaux recommandés par l'Agence mondiale antidopage (AMA) ont apporté une contribution significative à l'organisation du travail de la nouvelle Rusada», a-t-il ajouté. L'AMA avait décidé en septembre la levée temporaire de la suspension de la Rusada en vigueur depuis 2015, assortissant sa décision de conditions strictes.

Parmi elles, la récupération des milliers de données enregistrées pendant les années au cœur du scandale de dopage d'Etat entre 2011 et 2015 en Russie. En janvier, l'AMA annonçait qu'elle ne prendrait pas de nouvelles mesures punitives contre la Russie. L'enjeu est important pour la Russie, bannie depuis novembre 2015 de toute compétition par la fédération internationale d'athlétisme (IAAF).

LIGUE D'ATHLÉTISME DE OUARGLA : Des résultats en déclin ces dernières années

De nombreux clubs d'athlétisme de la wilaya d'Ouargla ont vu leurs résultats décliner ces dernières années, selon la ligue d'athlétisme de la wilaya. Le directeur de l'organisation au niveau de la ligue a imputé cette régression, relevée depuis 2015, à diverses contraintes liées notamment à la faiblesse du budget de fonctionnement affecté aux clubs pour l'organisation de compétitions ainsi la couverture des frais de déplacements et d'hébergement des athlètes participants aux manifestations locales, régionales et nationales. Cette situation, qui risque d'hypothéquer les activités de l'athlétisme, s'est aggravée, selon Hassen Raâche, par l'absence de pistes d'entraînement, notamment durant les week-ends où les installations pourvues de ce type de structures accueillent des rencontres de football, obligeant les clubs d'athlétisme à se déplacer vers le stade d'El-Moustakbel à Touggourt (160 km d'Ouargla) qui dispose de structures nécessaires à la pratique des activités d'athlétisme (course, saut en hauteur, saut de haies, etc). En dépit de ces contraintes, la ligue affirme qu'il existe encore des clubs performants, à l'instar du club de la maison de jeunes de Mégarine (wilaya déléguée de Touggourt) qui continue à s'imposer par des résultats acceptables lors de manifestations nationales l'an dernier dans les wilayas de Chlef, Bejaïa et Laghouat, où il a décroché une médaille d'or, quatre (4) d'argent et une de bronze pour ses exploits.

Selon le même responsable, la Ligue d'athlétisme s'emploie à apporter son soutien par la programmation de compétitions pour encourager et inciter les athlètes à déployer leurs efforts pour la promotion de cette discipline sportive. A ces démarches allant dans le sens du maintien et de l'encouragement de ces clubs, vient s'ajouter la formation de base, en coordination avec la ligue des sports scolaires de la wilaya, pour la prospection de jeunes pépites, au niveau des pépinières qui constituent les établissements scolaires. La ligue d'athlétisme d'Ouargla recense plus de 52 clubs évoluant au niveau des régions d'Ouargla, Hassi-Messaoud et Touggourt, encadrés par 58 entraîneurs permanents et plus de 70 arbitres.

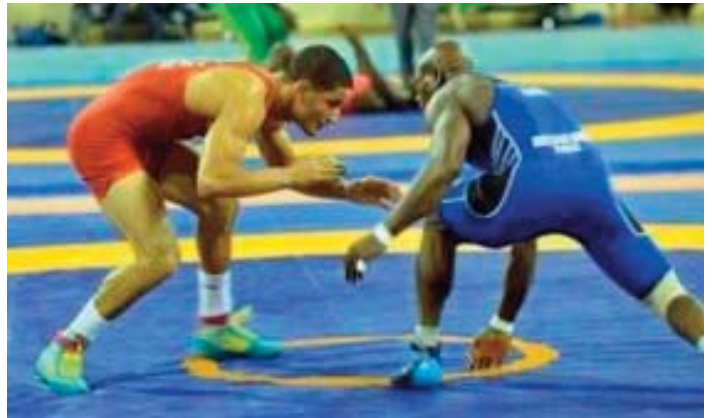
APS

LUTTE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (1^{RE} JOURNÉE) : 12 médailles dont 1 en or pour l'Algérie

La sélection algérienne de lutte associée cadets (gréco-romaine) et cadettes) a décroché 12 médailles (1 or, 6 argent et 5 en bronze), mardi lors de la première journée des championnats d'Afrique (cadets, juniors, seniors et féminine) qui se déroulent du 26 au 31 mars à Hammamet en Tunisie.

La première journée consacrée à la catégorie des cadets (gréco-romaine) et cadettes, a été très riche en consécration pour la sélection algérienne qui a entamé le rendez-vous africain de fort belle manière en attendant la suite des épreuves programmées pour les quatre prochaines journées. En lutte Gréco-romaine, la récolte algérienne est de six médailles (4 argent et 2 en bronze).

Les quatre médailles d'argent ont été remportées par Ibrahim Charad (45 kg), Omrane Charad (51 kg), Fayçal Benfredj (60 kg) et Haithem Issad (65 kg). Les deux médailles de bronze sont l'œuvre de Mohamed Kalila (48 kg) et Riad Sadouli (55 kg). De son côté, la sélection féminine a pris la deuxième place par équipes derrière la Tunisie après avoir décroché six médailles (1 or, 2



argent et 3 en bronze). Mamel Mechri (43 kg) a remporté la médaille d'or, alors que Sirine Benyahia (40 kg) et Mestoura Soudani (65 kg) ont pris l'argent. Souad Amlek Bouksir (53 kg), Thellegi Merzouk (61 kg) et Dounia

Djebrani (69 kg) ont décroché la médaille de bronze.

La deuxième journée des championnats d'Afrique, mercredi, est consacrée aux tours préliminaires et finales de la lutte libre (ca-

dets). Cinquante-six athlètes des sélections algériennes des luttes associées cadets, juniors, seniors et féminine (garçons et filles) prennent part au rendez-vous africain de Hammamet (Tunisie).

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2019 U18 ET U20 : L'Algérie présente avec 31 athlètes à Abidjan

Les athlètes Ayoub Bensebra (décathlon) et Hania Abdallah (heptathlon) ont porté à 31 le nombre des internationaux algériens devant participer aux prochains Championnats d'Afrique des moins de 18 ans et des moins de 20 ans, prévus du 16 au 20 avril 2019 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

A l'instar des 29 autres candidats (22 garçons et 7 filles), Bensebra et Abdallah ont réussi le minima exigés par la Direction technique nationale (DTN) pour participer à ce tournoi continental, respectivement chez les U18 (Garçons) et chez les U20 (Filles).

«La sélection algérienne se compose ainsi de 12 garçons U18, 11 garçons U20, 4 filles U18 et 4 filles U20» a in-

diqué l'instance fédérale dans un communiqué. Chez les U18 (garçons), et outre Bensebra, l'Algérie sera représentée par Ameur Abdennour (10.000m marche), Karim Belmahdi (3000m), Mohamed-Skander Bahbouh (disque), Ismail Benhammouda (10.000m marche), Mohamed Benmansour (110m/haies), Abdelmalek Benziada (disque/marteau), Badreddine Boudrah (décathlon), Mohamed Ali Gouaned (400m/800m), Abderrahmane Daoud (3000m), Aïssa Leflief (1500m) et Ayoub Taleb (1500m).

Chez les filles de la même catégorie d'âge, les représentantes algériennes sont Rahil Hamel (100m/haies), Nouara Lamzaoui (800m), Fatma-Zohra Ikram Tadjine (Marteau) et Melissa Touloum (5000m marche).

Chez les U20 (Garçons), les couleurs nationales seront représentées par Akram Abed (3000m steeple), Mehdi Abidi (10.000m marche), Billel Afer (hauteur), Hicham Bekkouche (400m/haies), Réda Boudechiche (perche), Oussama Cherrad (800m), Rabie Deliba (1500m), Mohamed Abdelhakim Guettouche (100m), Saïd Khoufache (10.000m marche), Mohamed Abderrahmane Zadi (décathlon/110m haies), Mohamed Mahdi Zekraoui (100m).

Chez les filles de la même catégorie d'âge, et outre Hania Abdallah, l'Algérie sera représentée par Loubna Benhadja (400m/haies), Katia Hammouraoui (disque) et Widad Yesli (heptathlon).

EQUITATION / ÉQUIPE NATIONALE: 110 jeunes cavaliers en regroupement à Blida

Soixante (60) cavaliers cadets âgés entre 12 et 15 ans et cinquante cavaliers juniors âgés entre 16 et 19 ans effectueront un stage de jeunes talents, du 28 au 31 mars au niveau club hippique de la Mitidja de Blida, a-t-on appris hier de la Fédération équestre algérienne (FEA).

«Ces 110 cavaliers ont été sélectionnés sur la base des résultats des différents concours enregistrés lors des douze derniers mois», a expliqué la fédération, précisant que ce stage, inscrit dans le cadre de réali-

sation de son plan d'action de l'année 2019, va permettre de mettre sur pied une sélection nationale en prévision des différentes échéances internationales à moyen et long terme, telles que les Jeux africains de la jeunesse et les Jeux olympiques de la jeunesse 2022 ainsi que les championnats continentaux 2022/2024.

Le regroupement sera encadré par les entraîneurs nationaux et assistés par les moniteurs fédéraux et son contenu sera basé sur l'évaluation de la préparation physique générale et spé-

cifique des cavaliers et des chevaux, le coaching, la préparation technico-tactique et psychologique des cavaliers.

A l'issue de ce stage, les cavaliers retenus seront soumis à un programme de préparation pluri annuel. Sur un autre chapitre, la Fédération équestre algérienne organise samedi à Tiaret un concours d'endurance international dans les distances de 80 et 120 Km.

Ces deux épreuves sont inscrites au programme de l'instance fédérale dont le système de qualification au

championnat du monde, prévu en mois de septembre 2019, prend en considération les résultats de ces épreuves.

La liste des membres du jury a été validée par la Fédération Equestre Internationale et est composée d'un président de jury français, deux délégués tunisiens et trois vétérinaires français ainsi que des officiels algériens internationaux. Dans la même journée (samedi), un concours national dans les épreuves 20, 40, 60 et 80 Km aura lieu sur le même lieu.

TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL «JUNIORS» EN TUNISIE : L'Algérien Lebdi retenu pour les qualifications

Le tennismen algérien Mohamed-Forkane Lebdi a été retenu pour disputer les qualifications d'un tournoi international juniors, prévu du 31 mars au 7 avril 2019 à Hammamet (Tunisie), suivant la pré-liste d'admission, dé-

voilée hier par les organisateurs. Une compétition de Grade 4, prévue sur les courts en terre battue du club Delfino Aldiana Hammamet, qui a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan

mondial, notamment, le Béninois Sylvestre Monnou (217e). Le jeune algérien, qui occupe actuellement le 1744e rang mondial, fera son entrée en lice dimanche prochain, au premier tour du tableau des qualifications.

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE RETOUR): 3 duels indécis pour une place dans le dernier carré

La Coupe d'Algérie de football reprendra ses droits avec le déroulement jeudi et samedi de la suite des quarts de finale (retour) de l'épreuve populaire, marquée par des confrontations indécises avec, en tête d'affiche, le derby algérois entre le NA Hussein-Dey et le CR Belouizdad.



Vainqueur du match aller «chez» son voisin (1-0), le Nasria abordera cette deuxième manche en ayant une option sur le dernier carré, même si le match s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics. Éliminé en phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine (CAF), le NAHD devra faire

face à une équipe du CRB dont le principal objectif reste le maintien en Ligue 1.

De son côté, le CS Constantine, tenu en échec devant ses supporters par le MC Oran (1-1), est en ballottage défavorable et devra puiser dans ses ressources pour valider son billet à l'Ouest du pays. Le champion

d'Algérie sortant, engagé sur trois fronts, affrontera une équipe du MCO dont les résultats à domicile ne plaident pas en sa faveur et reste sérieusement menacée par le spectre de la relégation. Le Paradou AC, qui a réussi à accrocher en déplacement la JSM Béjaïa (0-0), partira lui largement favori dans

son antre d'Omar-Hamadi, sachant qu'il est invaincu depuis plusieurs rencontres. La JSMB, détentrice du trophée en 2008 sous la conduite de l'entraîneur El-Hadi Khezzar, sera certainement mise à rude épreuve par des «Académiciens» complètement déchainés. L'ES Sétif a été le premier à valider son billet pour les demi-finales en écartant de son chemin l'USM Annaba (défaite 0-2 à l'aller et victoire 4-0 au retour).

Programme des quarts de finale (retour) de la Coupe d'Algérie de football, prévus jeudi et samedi :

Jeudi 28 mars 2019 :
Stade 5-Juillet (Alger) : NA Hussein-Dey - CR Belouizdad à 17h00 (aller : 1-0)
Stade Ahmed-Zabana (Oran) : MC Oran - CS Constantine à 17h00 (aller : 1-1)

Samedi 30 mars 2019 :
Stade Omar-Hamadi (Alger) : Paradou AC - JSM Béjaïa à 15h00 (aller : 0-0)

Déjà joué :
ES Sétif - USM Annaba 4-0 (aller : 0-2).

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE-RETOUR): Le MC Oran sans Mekkaoui et Heriat face au CS Constantine

Le MC Oran sera privé des services de deux éléments clés, à savoir Mekkaoui et Heriat, lors de la réception du CS Constantine jeudi (17h00) en quart de finale retour de la Coupe d'Algérie. Le latéral gauche, Mekkaoui, n'est toujours pas remis d'une forte grippe qu'il a attrapée, alors que Heriat doit purger un match de suspension pour cumul de cartons, indique-t-on du côté du staff technique des Oranais.

Le MCO avait réussi à revenir avec un nul (1-1) de son déplacement à Constantine lors du match aller, ce qui lui permet de

faire un grand pas vers le dernier carré de l'épreuve populaire. Mais l'entraîneur français des Hamraoua, Jean-Michel Cavalli, prévient que rien n'a été encore joué, mettant en garde contre un adversaire qui a le vent en poupe depuis un bon bout de temps, comme le témoigne sa récente qualification aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique.

Et afin de mettre ses joueurs dans les meilleures dispositions possibles, la direction du club phare de la capitale de l'Ouest a programmé un mini-stage pour son

équipe qui a débuté mardi dans un hôtel proche du stade «Chahid Ahmed Zabana» qui abritera la rencontre et qui devrait enregistrer pour l'occasion une forte présence des supporters des deux équipes. Les supporters Oranais tablent d'ailleurs sur cette épreuve populaire pour sauver une saison difficile marquée jusque-là par des contreperformances à répétition de leur équipe préférée, notamment à domicile, ce qui lui a valu d'être menacée par la relégation avant six journées de la clôture du championnat.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL: Du pain sur la planche pour Belmadi avant la CAN-2019

Les deux matchs disputés par l'équipe nationale de football face à la Gambie (1-1), en clôture des qualifications de la CAN-2019 et en amical devant la Tunisie (1-0), ont été riches en enseignements pour le sélectionneur Djamel Belmadi qui aura tout de même du pain sur la planche pour colmater les brèches en vue du tournoi continental en Egypte (21 juin-19 juillet). La sélection algérienne, qui s'était présentée vendredi avec un Onze largement remanié en l'absence des cadors, a été d'abord incapable de battre de modestes «Scorpions», pratiquement éliminés avant leur arrivée à Alger. Cette rencontre avait permis au coach Belmadi de jauger les qualités de certains de ses joueurs, à l'image du trio du Paradou AC, Naïdji, Boudaoui et Loucif, dont c'était la première convocation chez les Verts. Manquant d'inspiration sur le plan offensif, l'Algérie a été rejointe

au score dans le temps additionnel par une équipe repartie avec un point inespéré mais qui s'est avéré insuffisant pour accompagner les Verts à la CAN-2019. À l'issue de la partie, Belmadi a regretté les nombreuses occasions ratées qui auraient pu permettre à l'équipe nationale de «tuer» le match et du coup terminer les qualifications sur une bonne note.

Quatre jours plus tard, le rendez-vous était pris mardi soir à Blida, à l'occasion d'un véritable test révélateur face à un Mondialiste, certes amoindri par l'absence de plusieurs tauliers à l'image de Wahbi Khazri, l'attaquant-vedette de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1/France).

Avec une équipe-type en présence des Mahrez, Feghouli et autre Mandi, l'Algérie n'a dû son salut qu'à un penalty transformé par Bounedjah qui a signé pour l'occasion sa 8e réalisation sous les couleurs nationales.

Loin de convaincre, la sélection nationale aurait pu concéder un second match nul à domicile, levant le voile sur des lacunes que Belmadi devra impérativement corriger afin de présenter une équipe conquérante en Egypte, à moins de trois mois de la CAN. «La préparation est loin d'être achevée car nous allons aussi programmer deux matchs amicaux dans les prochaines semaines avant la CAN.

Ce sera l'occasion de voir d'autres joueurs en action mais aussi de mettre en place l'équipe qui se rapprochera le plus de la compétition officielle», a affirmé Belmadi. Outre le trio du PAC,



le milieu de terrain du Havre AC (Ligue 2/France) Victor Lekhal a également signé ses grands débuts en sélection, mais n'a pu aller au terme du match face à la Tunisie, contractant une blessure au genou au quart d'heure de jeu qui va l'éloigner des terrains pendant 45 jours.

Les Verts seront fixés sur leurs adversaires en phase finale de la CAN le 12 avril prochain à l'occasion du tirage au sort prévu au pied des Pyramides du Gizeh.

LIGUE 1 MOBILIS: USM Bel Abbès de nouveau plongée dans une crise financière

L'USM Bel Abbès, la lanterne rouge de la Ligue 1 de football, fait de nouveau face à une crise financière qui risque de compliquer davantage sa mission dans la course au maintien, a-t-on appris mercredi de la direction de cette formation de l'Ouest du pays.

Ayant longtemps misé sur l'entrée dans les comptes du club d'une somme de l'ordre de 46 millions DA, sous forme d'une subvention accordée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, pour régulariser leurs joueurs, les dirigeants d'El Khedra ont butté sur les créanciers du club qui se sont précipités pour récupérer leur dû, a précisé la même source.

Du coup, le président Abdelghani El Hennani, revenu aux affaires de l'USMBA après avoir annoncé son départ il y a quelques semaines, et ses proches collaborateurs trouvent de la peine pour tenir leurs promesses envers leurs joueurs, déplore-t-on encore dans le camp de l'équipe phare de la «Mekerra».

Selon la même source, la direction éprouve même des difficultés pour couvrir les frais des derniers matchs de leur équipe en championnat, au moment où elle est plutôt appelée à motiver davantage ses protégés pour réussir leurs derniers examens et parvenir par là même à sauver leur club de la relégation.

L'aspect financier est en train de jouer un mauvais tour à l'USMBA depuis le début de cet exercice.

Quelques joueurs ont même quitté le navire lors du mercato hivernal à cause de l'incapacité de leur direction de leur assurer régulièrement leurs salaires, alors que d'autres ont été difficilement convaincus de rester.

C'est aussi à cause de ce problème que l'entraîneur Youcef Bouzidi a quitté la barre technique peu après l'élimination dès le deuxième tour de l'équipe en Coupe de la Confédération africaine de football.

Après 24 journées de championnat, l'USMBA, sous la houlette de l'entraîneur Redouane Haffaf, occupe la 16e et dernière place au classement accusant un retard de quatre points sur le 13e et premier non relégable, l'O Médéa, mais compte deux matchs en moins.

CAN-2019 - MATCH AMICAL DE PRÉPARATION ALGÉRIE-TUNISIE (1-0) : Déclarations

Djamel Belmadi (Sélectionneur de l'Algérie) : «On a joué contre un adversaire respectable qui possède des joueurs expérimentés et dotés d'une grande maturité tactique. On aurait pu tuer le match beaucoup plus tôt, car on s'était procuré un grand nombre d'occasions, mais la réussite n'était pas au rendez-vous. C'est presque la réplique exacte de ce qui s'est passé lors du match précédent contre la Gambie, pendant lequel nous avons eu beaucoup de mal à marquer. Mais les joueurs ont été solidaires, et à force d'insister, ils ont réussi à faire la différence.

C'est une victoire qui fait plaisir, car avant ce match, nous étions à égalité avec les Tunisiens, avec 15 victoires pour chacune de nos sélections. Là, nous passons devant avec 16 victoires, et c'est une bonne chose, surtout que nous avons retenu quelques bonnes leçons au passage. La paire défensive Mandi-Benlamri m'a donné satisfaction. C'était leur premier match ensemble, mais ils ont réussi à faire preuve d'une grande complémentarité.

Je pense que nous avons un bon groupe, surtout avec l'apport des nouveaux, qui ont été convoqués à l'occasion des deux derniers matchs contre la Gambie et la Tunisie. A présent, on va continuer à travailler pour être prêts pour la CAN. On va essayer de disputer deux ou trois autres matchs amicaux pour se perfectionner. Concernant Lakhel, il devrait être indisponible 30 à 45 jours, car souffrant d'une luxation au niveau de la rotule du genou.

C'est bien dommage, car on aurait aimé le voir un peu plus. Pour ce qui est d'Abeid, la blessure est d'ordre musculaire, et je pense qu'elle est logique, car il a disputé deux matchs en quatre jours, et je pense donc que c'est dû à la fatigue».

Alain Giresse (Sélectionneur de la Tunisie) : «On est déçu par la défaite, même s'il ne s'agit que d'un match amical, car personnellement, j'aurais aimé qu'on fasse un meilleur résultat.

Cela dit, et même si le résultat a été défavorable, j'ai retenu quelques points positifs, qui m'ont vraiment fait plaisir, comme la discipline tactique de mes joueurs, car ils ont bien appliqué les consignes.

On s'est d'ailleurs procuré quelques belles occasions, mais sans parvenir à les concrétiser. Dans l'ensemble, le match a été très bien disputé. Les Algériens étaient meilleurs que nous dans la finition. Contrairement à nous, ils allaient au bout de leurs actions et ils sont à féliciter pour cela, surtout que ce n'était pas très évident après les gros efforts qu'ils ont fourni vendredi dernier contre la Gambie».

ÉLIMINATOIRES CAN-2019 (U23) : Le programme du 3^e et dernier tour

Programme des matchs du troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 des moins de 23 ans de football, qualificative aux Jeux Olympiques Tokyo-2020.

Cameroun - Tunisie
Côte d'Ivoire - Guinée
Soudan - Nigeria
Ghana - Algérie
Afrique du Sud - Zimbabwe
RD Congo - Mali
Zambie - Congo

Match aller le 5 juin, retour le 9 du même mois.

APS

CAN 2019 - MATCH AMICAL DE PRÉPARATION ALGÉRIE - TUNISIE (1-0) : Les «titulaires» font la différence

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de football a battu son homologue tunisienne (1-0, mi-temps 0-0), en match amical de préparation, disputé mardi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, grâce notamment à la qualité technique individuelle des titulaires habituels, comme Ryad Mahrez et Baghdad Bounedjah.

C'est en effet l'attaquant de Manchester City, Ryad Mahrez qui a obtenu un penalty à la 69', et c'est le fer de lance d'Al-Sadd (Qatar) Baghdad Bounedjah qui s'est chargé de le transformer, en force (1-0). Le début de match a été relativement équilibré, entre deux adversaires prudents, qui ont évité de trop se découvrir.

Un round d'observation qui a duré près d'une demi-heure, et là encore, c'est Ryad Mahrez qui avait allumé la première mèche, en décochant un joli tir croisé à la 30', mais sans trouver le cadre. Dix minutes plus tard, un corner avait donné lieu à un cafouillage dans les 18 tunisiens, et Baghdad Bounedjah, en vrai renard des surfaces, en avait profité pour se procurer une petite occasion, mais sans grand danger pour le gardien Ben Mustapha.

De leur côté, les Tunisiens ont attendu la 44' minute et l'entrée en jeu de Msakni pour se procurer leur première véritable occasion dans ce match. C'était d'une belle reprise de volée, qui est passée légèrement à côté. Le même scénario s'est poursuivi après la pause, avec deux antagonistes qui commencent par bien se jauger



avant de partir à l'abordage.

Sauf que cette fois, ce sont les Tunisiens qui étaient les premiers à se montrer dangereux, notamment, par l'attaquant Chaouat, qui a profité d'une mauvaise relance du gardien Oukidja pour récupérer le ballon et enchaîner par une belle frappe, qui est passée légèrement à côté (60'). A signaler que le milieu

de terrain Victor Lakhel, sociétaire du club français Le Havre, s'était blessé après seulement quatorze minutes de jeu et a dû céder sa place sur le champs. Le sélectionneur Djamel Belmadi avait choisi de le remplacer par Mehdi Abeid (FCO Dijon), qui s'est blessé à son tour, et qui a dû céder sa place au Napolitain Adam Ounas (66').

Ce match amical contre la Tunisie est le dernier pour la sélection algérienne, dans le cadre des dates FIFA, avant la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations. Les Verts seront fixés sur leurs adversaires dans cette compétition le vendredi 12 avril, à l'issue du tirage au sort qui se fera au pied des Pyramides d'Égypte.

CAN-2019 (U-23) ÉLIMINATOIRES / ALGÉRIE-GUINÉE ÉQUATORIALE (3-1) : Les Verts qualifiés avec brio au dernier tour

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U-23) a composé avec brio son billet pour le dernier tour des éliminatoires de la CAN-2019, en s'imposant devant son homologue de la Guinée équatoriale sur le score de 3 à 1, mardi au stade du 5-juillet 1962 (Alger).

Face à une défense guinéenne très bien regroupée autour de son gardien Pascual Eleybio, les Verts ont trouvé énormément de difficultés pour imposer leur jeu, basé essentiellement sur des petites passes et la construction des actions à partir de la ligne médiane.

Composée dans sa majorité de joueurs appartenant à l'USM Alger (3 joueurs) et le Paradou AC (3 joueurs), cette sélection des U-23 manquait terriblement d'imagination en attaque, si ce n'est cette unique action ratée par le capitaine Benhamouda qui a vu son tir passer au dessus de la cage du gardien guinéen (14').

Il fallait attendre la 35^e minute de jeu pour assister au premier but algérien, signé Adem Zorgane sur une tête bien placée, profitant d'un coup franc bien botté par le capitaine des U-23, Bilel Benhamouda.

Au retour des vestiaires, l'entraîneur de la sélection algérienne, le Français Ludovic Battelli n'a pas fait de changements, préférant reprendre le jeu avec le même effectif. A ce titre, sans plus attendre, les Verts ont tout de suite ajouté le deuxième but, grâce à un tir bien cadré de Benhamouda (59'). Fraîchement incorporé à la place de Douar, le milieu de terrain d'Angers (France),

Farid El-Mellali, a obtenu un penalty suite à son fauchage dans la surface de réparation, transformé par son coéquipier Mahious (77') qui marque le troisième but des Algériens. Par la suite, les Guinéens ont réduit la marque dans le temps additionnel sur un penalty

transformé par Solomone (90+4). La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans, qualificative aux Jeux Olympiques Tokyo 2020 aura lieu en Égypte du 8 au 22 novembre prochain. La sélection des U-23 rencontreront au dernier tour le Ghana.

Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue de la qualification de la sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U-23) au dernier tour des éliminatoires de la CAN-2019, après sa victoire devant son homologue de la Guinée équatoriale sur le score de 3 à 1, mardi au stade du 5-juillet 1962 (Alger).

- Ludovic Battelli (entraîneur Algérie) : ½ Je suis très satisfait du rendement présenté par mes joueurs avec un contenu beaucoup plus intéressant par rapport au match aller. Nous avons joué devant une équipe solide qui voulait défendre très haut et aller vers l'avant. Les joueurs sont à féliciter à travers l'application des consignes de jeu sur le terrain. Nous avons fait un match très cohérent

avec beaucoup de variations dans le jeu. Nous avons deux mois pour préparer le prochain rendez-vous face au Ghana. Maintenant, je connais très bien les joueurs et j'aurais le temps pour donner la chance aux d'autres éléments qui peuvent intégrer le groupe. On va essayer pour se qualifier à la CAN-2019, mais il va falloir hausser le rythme de jeu avec plus d'agressivité. Boudaoui a joué sur la gauche, un rôle différent pour lui. Je le félicite pour son rendement durant cette semaine avec l'équipe A».

- Bilel Benhamouda (capitaine Algérie) : ½ Le match aller a été très difficile pour le groupe qui a souffert de la chaleur. Aujourd'hui, nous avons présenté un bon rende-

ment et toutes les consignes de l'entraîneur ont été appliquées. Il faut continuer à travailler pour assurer la qualification à la CAN-2019 et pourquoi pas arracher le billet pour les JO-2020 à Tokyo».

- Ayman Mahious (milieu de terrain/Algérie) : ½ La rencontre a été très difficile mais les joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour assurer la qualification. Nous avions pu ramener la victoire lors du match aller, mais l'arbitrage nous a privés de deux penaltys. Je remercie les staffs technique et médical pour les efforts fournis durant toute la semaine. Chaque joueur rêve de disputer une Coupe d'Afrique, c'est notre objectif après on y parlera des JO-2020».

APS

ALLAN VEUT JOUER POUR LE PSG

Convaincu par la colonie auriverde du PSG, le milieu de terrain est de son côté emballé à l'idée de rallier la France, mais ne forcera pas son départ, puisqu'il souhaite "partir par la grande porte", affirme le média brésilien. UOL Esporte rajoute par ailleurs que Thomas Tuchel, qui veut absolument renforcer son entourage, alors qu'Ander Herrera est annoncé de plus en plus proche, a donné son aval pour le recrutement du Partenopei.



Carrasco nouvelle cible des Gunners ?

Désireux de rentrer en Europe, l'ancien attaquant de Monaco et de l'Atletico Madrid, Yannick Ferreira-Carrasco, serait dans la visée d'Arsenal. L'international belge souhaite se battre pour sa place chez les Diables Rouges et seul un retour peut lui donner cette possibilité.

Selon le quotidien anglais The Sun, Yannick Ferreira-Carrasco veut rentrer en Europe. Arsenal qui avait déjà tenté le coup l'hiver dernier, devrait revenir à la charge pour l'ancien Monégasque. Le Belge, âgé de 25 ans, est en excellente forme pour Dalian, inscrivant 10 buts et 9 passes décisives en 27 rencontres.

Le joueur souhaite de nouveau retrouver une Ligue compétitive : « J'aimerais beaucoup retourner en Europe. Beaucoup de clubs s'intéressaient à moi. Nous avons essayé de trouver une solution en janvier qui me permettrait de quitter Dalian Yifang. Mais je peux comprendre la pensée du club. Ils voulaient que je reste. Je me sens toujours bien en Chine. Mais j'ai perdu ma place de départ dans la sélection belge » a-t-il expliqué.

Ça bouge pour Mbappé !

Deux médias apportent de nouvelles informations sur l'avenir de Kylian Mbappé au PSG et sur un possible transfert au Real Madrid.

Le Real Madrid a démenti l'information de France Football selon qui il prévoirait une enveloppe de 280 millions d'euros à destination du Paris Saint-Germain pour recruter Kylian Mbappé dès cet été. Malgré cela, les rumeurs continuent de plus-belle. L'attaquant de 20 ans a pourtant réaffirmé après l'élimination en Ligue des Champions face à Manchester United, sa volonté de poursuivre l'aventure avec le club de la capitale. Un choix que confirme Paris United, selon qui le champion du monde français a bel et bien fermé la porte à un départ dès le prochain mercato... Ce qui n'était pas le cas il y a encore un mois. Le site spécialisé explique que l'ancien Monégasque envisageait en effet de rejoindre les Merengues à l'issue de la saison et que son père Wilfried Mbappé était en contacts réguliers avec Florentino Perez ces derniers temps pour préparer le terrain. Mais l'élimination contre les Red Devils l'aurait fait changer d'avis, le prodige tricolore n'ayant pas envie de quitter Paris sur cet échec.

Fin de l'histoire ? Peut-être pas... L'émission El Chiringuito, sur la chaîne Mega, affirme ce mercredi que le retour aux manettes de Zinedine Zidane pourrait changer la donne. Il précise que l'entraîneur du Real et Kylian Mbappé se seraient parlés récemment au sujet d'un possible transfert. Enfin, il ajoute que la Casa Blanca serait prête à proposer une grosse somme d'argent, accompagnée des milieux colombiens James Rodríguez (actuellement prêté au Bayern Munich) et espagnol Isco pour tenter de convaincre le PSG de laisser partir son joyau. A suivre...

Accord trouvé pour prolonger Mandzukic

Alors qu'il approche de ses 33 ans, Mario Mandzukic reste essentiel à la Juventus Turin. Pour preuve, l'attaquant internationale croate, qui vit sa quatrième saison dans le Piémont, a trouvé un accord avec la direction du club transalpin pour prolonger un contrat courant initialement jusqu'au 30 juin 2020. D'après la Gazzetta dello Sport, l'officialisation devrait tomber dans les jours à venir. Le vice-champion du monde, passé par l'Atletico de Madrid ou le Bayern Munich, remplira jusqu'au 30 juin 2021 avec à la clef une revalorisation salariale flirtant avec le million d'euros annuel.



JOAO FELIX CIBLE DE GUARDIOLA ?

Pep Guardiola, le manager de Manchester City, songerait à recruter la pépite du Benfica Lisbonne, Joao Felix. L'ancien coach du Barça aurait demandé à ses dirigeants de s'emparer de ce dossier. Agé de 19 ans, Joao Felix est considéré comme l'un des grands espoirs du football portugais. Auteur de prestations de haut vol sous les couleurs de son club formateur, le jeune joueur attire la convoitise. Dernier club en date à s'intéresser à la perle lusitane, Manchester City. Guardiola aurait d'ores et déjà demandé à ses dirigeants de tenter le coup.

RAMOS, ZIDANE AU CŒUR

Le retour de Zinedine Zidane au Real Madrid fait suite à une première partie de saison particulièrement complexe. Au sein du vestiaire, les joueurs semblent ravis de retrouver Zizou. A commencer par l'inévitable Sergio Ramos.

Trois Ligue des champions, des trophées dans tous les sens avant une rupture unilatérale brutale. Et un retour moins d'un an après. Le moins que l'on puisse dire, c'est que Sergio Ramos, pas pour rien dans le choix de Julien Lopetegui pour prendre le relais de Zinedine Zidane à la tête du Real Madrid, a fait plus qu'opiner du chef lorsque Florentino Perez, le président du club, a lancé l'idée d'un retour de ZZ... "Les changements provoquent des situations positives. C'est le football. On ne peut pas gagner pendant toute notre vie. Avec Zizou on a toujours vécu des moments merveilleux et c'est une joie de l'avoir à la maison. Son retour a été une nouvelle très positive pour tout le vestiaire", a ainsi plaidé pour Marca le défenseur international en marge de la victoire à Malte (0-2) marquée par les sous-cis personnels de Luis Enrique.



ÉDUCATION NATIONALE:

Plus de 262.400 candidats libres à l'examen du BAC session 2019

Le nombre de candidats libres à l'examen du Baccalauréat (Bac) s'est élevé à 262.415 candidats, contre 19.352 au brevet d'enseignement moyen (Bem) pour la session 2019, a indiqué le ministère de l'Éducation nationale, mardi, dans un communiqué.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a présidé une réunion consacrée aux préparatifs relatifs aux examens de fin d'année pour les trois cycles, et au déroulement de l'examen de l'Éducation physique et sportive (EPS) pour les candidats libres aux examens du Bac et du Bem dont le nombre a atteint respectivement 262.415 et 19.352 candidats répartis sur 244 centres. Le calendrier du déroulement de l'épreuve sportive des candidats libres aux examens du Bac et du Bem a été fixé pour la période allant du 21 mars au 6 avril prochain.

Dans le cadre de la série des rencontres préparatoires de la prochaine



rentrée scolaire 2019/2020, entamée en décembre dernier, la première responsable du secteur a également présidé une séance de travail en présence des cadres de l'administration centrale et des responsables des établissements sous tutelle, en vue de mettre au point

les différentes mesures en matière d'encadrement pédagogique et administratif, de livres scolaires, de moyens éducatifs et d'aspects financiers et matériels.

Dans le même ordre d'idées, l'accent a été mis sur le respect rigoureux de l'ensemble des opéra-

tions ayant trait à ces échéances, et la coordination permanente entre les directions concernées.

Le secteur de l'Éducation avait organisé, entre le 14 et le 20 mars courant, une série de rencontres pour la présentation de quelques canevas définis des référentiels à l'instar des référentiels nationaux des apprentissages et de l'évaluation présentés par le Conseil national des programmes (CNP), les référentiels de compétences professionnels des professeurs, des chefs d'établissements scolaires et des inspecteurs, et les référentiels de formation des cadres dans différents grades.

Le ministère de l'Éducation nationale entame l'évaluation des opérations de formation destinées aux inspecteurs

Le ministère de l'Éducation nationale a entamé, hier, l'évaluation des différentes opérations de formation organisées, depuis 2016, au profit des inspecteurs de l'éducation, dans le cadre de la coopération algéro-britannique.

«Les opérations de formation qui ont concerné un grand nombre d'inspecteurs des trois paliers ont porté sur différents thèmes pour le développement des compétences de l'enseignant et l'évaluation des missions des inspecteurs, tout en assurant la qualité au sein des établissements éducatifs, outre des thèmes relatifs à la didactique de la langue anglaise», a fait savoir le directeur de la coopération au ministère de l'Éducation nationale,

Boubakeur Bouazza, en marge d'une conférence organisée au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif Rehal (Alger).

Selon le même responsable, les opérations de formation, lancées en 2016, englobent un programme intensif, basé sur de nouvelles approches pédagogiques et de formation. Affirmant que le ministère s'attèle à élargir ces opérations de formation aux enseignants, dans le but d'améliorer les compétences et les aptitudes des élèves dans les classes, M. Bouazza a souligné que le ministère «s'attèle à parachever l'élaboration de guides méthodologiques permettant à l'inspecteur d'assurer ces opérations de formation au profit de nombre

d'enseignants». Pour sa part, la directrice du British Council, Sandra Hamrouni a rappelé que «des spécificités algériennes permettant d'inculquer aux élèves de nouvelles connaissances ont été prises en compte lors de ces opérations de formation». L'Algérie et la Grande Bretagne, a-t-elle poursuivi, «s'attellent à la conclusion d'un accord sur le renouvellement de ce projet pour une durée de 3 autres années».

Pour rappel, ces opérations de formation, parrainées par le British Council, s'inscrivent dans le cadre des conventions de coopération bilatérales signées, respectivement, en 2014 et 2017, entre l'Algérie et la Grande Bretagne.

60^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE AMIROUCHE ET DE SI EL HAOUËS :

Des moudjahidine valorisent les qualités de ces deux héros

Des moudjahidine et des chercheurs ont évoqué, hier à Alger, les vertus et qualités des deux héros, les colonels Amirouche et Si El-Houès et leur parcours militant pendant la glorieuse Guerre de libération nationale. Lors d'une conférence historique organisée au forum du quotidien El-Moudjahid, en coordination avec l'Association Mechaal Echahid, les intervenants ont apporté leurs témoignages sur les qualités de ces deux héros et les principales haltes ayant marqué leur parcours, aux côtés de nombreux symboles et héros de la Révolution, à l'instar de Larbi Ben M'hidi, Mustapha Ben Boulaid et le colonel Lotfi qui sont tombés en martyrs le mois de mars.

Dans ce cadre, le chercheur en histoire, Djamel Yahiaoui a estimé que cette rencontre se voulait une halte pour remémorer les énormes sacrifices consentis par les symboles de la Révolution, à l'instar des colonels Si El Haouès et Amirouche, qui avaient la

même vision prospective durant leur parcours militant, leur lutte et leur actions sur le terrain, sur l'Algérie indépendante. Pour le moudjahid Lakhdar Bouragaa, les statistiques montrent que de nombreux martyrs de la Révolution étaient tombés aux champs d'honneur durant la période allant entre mars 1959 et mars 1962, mettant l'accent sur «la nécessité de préserver la mémoire des symboles et des héros de la Révolution». Dans le même sillage, les participants ont appelé, les historiens et les chercheurs, à faire la lumière sur le mouvement national et la Guerre de libération nationale, pour tirer les enseignements nécessaires au profit des générations montantes. Pour rappel, les deux héros Amirouche et Si El Haouès sont tombés au champ d'honneur, le 29 mars 1959, à Djebel Tameur dans le sud de Boussada (M'sila), après une rude bataille, au cours de laquelle les deux martyrs ont fait montre d'un grand courage face à l'ennemi.

MDN

LUTTE ANTITERRORISTE: Destruction de 3 casemates et une bombe artisanale à Boumerdès et Aïn Defla

Trois casemates pour terroristes et une bombe artisanale ont été découvertes et détruites, mardi, dans des opérations de recherche et de ratissage menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Boumerdès et Aïn Defla, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à des opérations de recherche et de ratissage menées à Boumerdès et Aïn Defla (1^{ère} Région militaire), des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 26 mars 2019, trois (3) casemates pour terroristes et une (1) bombe de confection artisanale», précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Zéralda, wilaya d'Alger (1^{ère} Région militaire), deux (2) narco-trafiquants en possession de 91 kilogrammes de kif traité et une somme d'argent s'élevant à 338 millions de centimes, tandis que 950 paquets de cigarettes ont été saisis à El-Oued (4^{ème} Région militaire)».

D'autre part, «un hélicoptère relevant des Forces navales algériennes a porté secours à trois (3) personnes qui étaient coincées dans une zone rocheuse aux côtes de Filfila à Skikda (5^{ème} Région militaire), alors que quatorze (14) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Djanet (4^{ème} Région militaire)», note le communiqué.

ROUGEOLE : Un décès et cinq cas enregistrés depuis le début de l'année à Chlef

Cinq cas de rougeole ont été enregistrés et une personne en est décédée dans la wilaya de Chlef, a déclaré hier le directeur de la Santé de la wilaya. «Depuis début 2019, un décès par la rougeole a été enregistré à Chlef et cinq autres cas d'atteinte se trouvent sous contrôle médical au niveau des services des maladies contagieuses de Chettia (3 cas) et de Ténés (deux cas)», a indiqué Messaoud Guefene, lors d'un point de presse animé au siège de sa direction. La maladie n'a pas encore atteint le «stade de l'épidémie», a assuré le responsable, signalant, néanmoins, le traitement des cas d'atteinte conformément au Plan national de lutte contre la rougeole. Face à ces cas d'atteintes, il a souligné la «nécessité de vaccination de tous les membres de la famille et des proches dans le cas de la confirmation d'un cas de rou-

geole par l'Institut Pasteur». Aussi, M. Guefene a fait part du rétablissement, durant le premier trimestre courant, de 63 cas d'atteinte, dont seulement cinq cas sont toujours hospitalisés. «Le vaccin demeure le meilleur moyen de lutte contre cette maladie», a-t-il ajouté, annonçant le lancement d'une enquête épidémiologique au niveau de toutes les régions ayant enregistré des cas de rougeole, dont Brira, Beni Haoua, Zeboudja, Ténés, Sobha, Boukadir, Ouled Abdelkader, Chlef, Ouled Farès et Bouzeghaia. Pour rappel, plus de 4.000 personnes ont été vaccinées contre la rougeole en plus du programme de vaccination ordinaire, jusqu'au 21 mars courant, et des cellules de veille ont été installées au niveau des services de contrôle médical pour le suivi de cette maladie contagieuse.

APS

L'ONHO appelle les hadjis âgés de moins de 80 ans à faire prendre leurs empreintes biométriques

L'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO) a appelé les hadjis âgés de moins de quatre-vingts (80) ans, à se soumettre aux procédures relatives à la prise d'empreintes biométriques, à partir de dimanche, 31 mars au 30 avril, et ce, dans le cadre du parachèvement des mesures propres aux démarches administratives relatives à l'organisation de l'opération du Hadj 2019, a indiqué mardi un communiqué de l'ONHO. «La prise de rendez-vous pour les empreintes biométriques se fait via le site web officiel www.onho.dz», précise la même source qui souligne qu'il faudra s'adresser aux centres des données biométriques répartis à travers toutes les régions du pays, muni d'un récépissé de prise de rendez-vous pour l'empreinte digitale, d'une attestation de succès au tirage du sort et d'un «passport biométrique». Le même communiqué fait également savoir que l'obtention du document portant prise d'empreintes, sera joint au dossier admi-